

# Montpellier

## Notre Ville

N°283  
SEPTEMBRE 2004

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



# Bonne rentrée à tous

La nouvelle école maternelle  
Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz  
(Port Marianne) a accueilli ses premiers élèves.  
(Le guide de la rentrée pages 11 à 14)

Deux clics de souris avant  
de prendre sa voiture !

Page 10

Le centre ville piéton :  
ça marche

Page 15

Montpellier  
quARTiers libres

Pages 20 et 21



12 SEPTEMBRE

## Antigone des associations

1 200 associations vous donnent rendez-vous, le 12 septembre, pour la 24<sup>e</sup> édition de l'Antigone des associations.

d'information seront animés par la Ville sur la place Paul-Bec, la place du Nombre d'Or et l'esplanade de l'Europe pour orienter le public vers les différents stands installés depuis la place Paul-Bec jusqu'aux deux rives des berges du Lez. Pour faciliter les recherches des visiteurs, les associations sont regroupées par thèmes : musique et chant sur la place Paul-Bec devant les Echelles de la Ville, et ensuite, en descendant vers le Lez, culture et vie des quartiers sur la place du Nombre d'Or, agriculture, animaux, santé et tourisme sur la place du Millénaire, social et citoyenneté entre la place du Millénaire et la place de Thessalie, communication, éducation, environnement, international et religions sur la place de Thessalie, sciences le long de la rue de l'Acropole, anciens combattants sur l'esplanade de l'Europe, sport et randonnée de l'allée de Délos jusqu'aux berges du Lez. Pour ce qui est des stands des services de la Ville et des autres institutions ou collectivités qui participent à l'Antigone des associations, on trouvera, place Paul-Bec, la Direction municipale des affaires culturelles qui présentera notamment la manifestation "Montpellier QUARTIERS Libres", place du Nombre d'Or, la Régie municipale des Maisons pour tous, le stand Démocratie de proximité et le pôle culturel du Conseil général de l'Hérault, place du Millénaire, le CCAS et ACM, place Zeus, Montpellier Agglomération et Tam, esplanade de l'Europe, le Conseil Général de l'Hérault, l'Office de Tourisme de Montpellier et la Serm, et sur

le quai du Pirée, le pôle sports ODSH. Le Conseil régional Languedoc-Roussillon Septimanie organise pour sa part une journée portes ouvertes et un stand du Comité régional du Tourisme sera installé sur le parvis de l'hôtel de Région.

De nombreuses animations seront organisées tout au long de la journée par les associations. Sur les berges du Lez, des animations sportives gratuites seront par exemple proposées aux enfants par le service des sports de la Ville en partenariat avec les associations : trampoline avec élastiques, structure gonflable du Montpellier Rugby Club, balades en poney avec le Centre équestre de Grammont, initiation à la pêche avec les Chevaliers de la gaulle, canoë, aviron... Sur la place Dionysos et sur la place du Millénaire, de très nombreuses associations se succéderont toute la journée, de quart d'heure en quart d'heure, pour faire la démonstration de leurs activités : danse, sport, musique, roller, arts martiaux...

Enfin, pour les plus jeunes, il est à noter qu'une garderie (gratuite) pour les enfants de 1 à 5 ans sera proposée à la halte-garderie "La Coupole" de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, animée par le personnel qualifié des crèches municipales de Montpellier.

**Service des associations, Maison de la Démocratie, 16, rue de la République. Tél. : 04 67 34 71 36. Retrouvez toutes les informations sur le site de la Ville : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr)**

C'est le dimanche 12 septembre, à partir de 9h et jusqu'à 19h, que se déroulera l'édition 2004 de l'Antigone des associations. Plus de 100 000 visiteurs sont attendus par les 1 200 associations qui, chaque année, contribuent à faire de cette manifestation un événement incontournable de la rentrée. Toute la journée, trois points d'accueil et

### 3 questions à Ghislaine BEGIN Adjointe au maire déléguée à la vie associative

**Qu'y a-t-il de nouveau, cette année, à l'Antigone des associations ?**

La grande force d'une manifestation comme l'Antigone des associations, c'est de se renouveler à chaque édition. D'abord parce que le monde associatif est lui-même très actif, particulièrement d'ailleurs à Montpellier, mais aussi parce que la municipalité souhaite, lors de chaque édition, présenter des nouveautés. Ce sera encore le cas cette année grâce à différentes améliorations que nous avons souhaité apporter, notamment en matière d'accueil, d'organisation et de regroupement thématique des associations. Nous faisons tout pour que chacun - les associations comme le public - puisse trouver ce qu'il est venu chercher.

**Justement, qu'est ce qui, selon vous, fait le succès de cette manifestation ?**

Dans l'ensemble, les visiteurs cherchent

soit à découvrir de nouvelles activités, soit à donner de leur temps pour une cause à laquelle ils sont sensibles. L'Antigone des associations permet tout cela avec, en prime, la bonne humeur et la convivialité. Pour de nombreux nouveaux Montpelliérains, l'Antigone des associations est également un point de rencontre, l'occasion de prendre contact, de donner une dimension humaine à la découverte de la ville.

**Comment envisagez-vous votre rôle d'Adjointe au maire déléguée à la vie associative ?**

Je voudrais d'abord souligner que l'existence même de cette délégation à la vie associative témoigne de l'intérêt très vif porté par Hélène MANDROUX, ainsi que par l'ensemble de la municipalité, au secteur associatif. Pour ma part, je considère que la priorité est d'être à l'écoute des associations, d'essayer de les aider. C'est tout le



sens des permanences que je tiens, chaque semaine, à la Maison de la démocratie. J'aimerais ainsi pouvoir favoriser des contacts, des rencontres ponctuelles entre des associations qui pourraient peut-être travailler ensemble autour de thèmes communs. Cela pourrait constituer un prolongement utile à l'Antigone des associations.

#### Permanences de Ghislaine BEGIN à la Maison de la démocratie

Tous les mardis, à partir de 16h, Ghislaine BEGIN assure des permanences à la Maison de la démocratie (16, rue de la République à Montpellier). Elle invite les représentants d'associations qui souhaitent la rencontrer à prendre rendez-vous, au préalable, en appelant le 04 67 34 70 66.



## Tour d'horizon de l'actualité de la rentrée avec Hélène MANDROUX, Maire de Montpellier.

**La nouvelle équipe municipale que vous conduisez est maintenant en place depuis 5 mois. Le**

**premier projet annoncé, la piétonnisation de l'Ecusson est devenu une réalité depuis le 23 août. C'est une action forte qui répond à vos engagements pris au soir du 22 avril ?**

En effet, notre ville possède aujourd'hui avec 24 kilomètres de rues piétonnes, une des plus grandes zones piétonnes de France, rapportée au nombre d'habitants. C'est une grande fierté et nous n'avons pu le réaliser que grâce à l'investissement de chacun, des associations de quartier, des services municipaux qui se sont mobilisés durant tout l'été, des résidents qui nous suivent pour rendre notre cœur de ville plus attractif. La concertation menée par Serge FLEURENCE et Louis POUGET, fut longue et constructive. Aujourd'hui la piétonnisation est acceptée par 95% de la population de l'Ecusson. Les difficultés techniques de mise en place ne doivent pas occulter la force du choix que nous avons fait. En défendant la multiplication des modes de déplacement, en privilégiant les transports en commun et en permettant à nos concitoyens de mieux respirer, nous assurons l'avenir de notre ville et le renforcement de sa qualité de vie.

**De nombreux travaux sont effectués depuis quelques mois sur la ville, source de désagréments pour les automobilistes...**

Les travaux qui se déroulent sur différents quartiers de la ville participent à la préparation de la construction de la deuxième ligne du tramway, à l'embellissement de notre cité et à l'amélioration du confort des Montpelliérains. Ils sont menés par la Ville, l'Agglomération de Montpellier, TaM, la Serm, le Réseau Ferré de France, la Compagnie Générale des Eaux... en concertation pour que les chantiers d'un même secteur soient regroupés en un même temps. Ces désagréments passagers permettent, à terme, un meilleur confort de la cité et surtout doivent inciter les automobilistes à changer leurs habitudes de déplacement en zone urbaine et à utiliser les transports en commun. En attendant, nous mettons tout en œuvre pour multiplier les moyens d'information. Montpellier Notre Ville se fera l'écho, chaque mois, des différents chantiers en cours. "LEspace info tramway" inauguré en juillet à la Maison de la démocratie sera ouvert durant toute la durée des travaux de la ligne 2, c'est-à-dire jusqu'à la fin 2006. Et surtout, la ville a élaboré un service web sur le site de la ville [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr) qui propose en temps réel des informations concernant les perturbations occasionnées par les différents chantiers.

**Vous avez effectué votre première visite de rentrée dans les écoles de la ville en tant que Maire...**

Près de 17 700 enfants ont en effet pris le chemin de l'école. C'est toujours un moment plein d'émotion pour les petits, les parents et les équipes éducatives. Avec Christophe MORALÈS, ad-

joint en charge de l'enseignement, je suis allée à leur rencontre. J'apprécie particulièrement ces moments qui me permettent de dire haut et fort que, pour notre équipe, l'éducation est une priorité. Aller à la rencontre des élèves, des parents, de toute la communauté éducative, c'est affirmer cette importance et dire que rien ne peut remplacer ce contact privilégié.

Cette année sera marquée par un double événement : nous avons ouvert une nouvelle école maternelle dans le quartier Port-Marianne, l'école maternelle Geneviève de Gaulle-Anthonioz et une structure petite enfance aux Beaux-Arts, avec la crèche Pinocchio et la halte-garderie L'île aux trésors.

C'est notre rôle et notre devoir en tant qu'élus, que d'accompagner la croissance démographique de notre ville, anticiper, prévoir et réaliser les équipements nécessaires.

**De nombreuses manifestations vont ponctuer le mois de septembre ?**

En effet, la première de toutes, l'Antigone des Associations, le 12 septembre, qui est le rendez-vous incontournable pour plus de 100 000 visiteurs et 1 200 associations depuis 23 ans. Le 22 septembre se déroulera dans de nombreuses villes dont Montpellier, la journée nationale "Bien dans ma ville... sans voiture". A Montpellier, avec l'extension de la zone piétonne, c'est désormais 365 jours par an que le centre ville offre son espace aux piétons et aux vélos mais cette journée sera marquée par de nombreuses activités sportives organisées par les éducateurs du service des sports de la ville. Puis le 26 septembre, sera donné le départ de l'édition 2004 de Tous à vélo. Enfin, la Journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains, le 2 octobre, donnera l'occasion aux nouveaux arrivants de mieux connaître la ville et ses services et d'aller à la rencontre des élus de l'équipe municipale.

**Depuis le 22 avril dernier, vous multipliez les rencontres, les séances de travail et les visites ...**

Oui, et rendez-vous est d'ores et déjà pris à l'automne, pour une nouvelle série de rencontres avec les traditionnelles réunions publiques de quartier qui se dérouleront du 19 au 28 octobre dans chacun des 7 quartiers. Elles nous permettront d'échanger sur les projets dans les quartiers en vue de la préparation budgétaire 2005. Je vous donnerai alors les grands axes de notre développement concerté pour les mois à venir.

A tous, je souhaite une bonne rentrée et vous donne rendez-vous en octobre dans votre quartier.

**Hélène MANDROUX  
Maire de Montpellier**

# MONTPELLIER



La Fête Nationale à été célébrée durant 2 jours. Le 13 juillet au soir, de nombreux apéritifs dansants ont été programmés dans les quartiers et un défilé musical est parti du Peyrou pour rejoindre la Comédie où le spectacle final s'est déroulé (Majorettes impériales de Montpellier, Batterie Fanfare Etoile Bleue, Major's Girls de Montpellier, Peña el Clapas). Un défilé militaire a eu lieu le lendemain matin sur la place de la Comédie. Le soir un feu d'artifice a été tiré depuis Port Marianne. Deux bals ont eu lieu également. Le premier, sur la place de la Comédie avec "Abraxas" et le second, avec le groupe "Stromboli Salsa" se déroula sur la place Dionysos.



Les étudiants montpelliérains qui sont partis cet été à Louisville, notre ville jumelle, dans le cadre du programme d'échanges étudiants-entreprises ont été accueillis à la Maison des relations internationales.



Une cérémonie avec dépôt de gerbes à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et un hommage aux Justes de France se sont déroulés le dimanche 18 juillet sur la place Francis-Ponge.

La première année jacquaire du millénaire a été marquée par la création du Camin Romieu parcouru le 25 juillet en présence notamment d'Hélène MANDROUX, Maire de Montpellier, de Sophie BONIFACE-PASCAL, adjointe déléguée au quartier Centre et Gabrielle DELONCLE, adjointe au commerce et tourisme. Ce Chemin des Pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle traverse Montpellier. Une partie du parcours, entre la rue du Pila Saint-Gely et la rue du Faubourg du Courreau est matérialisée au sol par un cloutage représentant la coquille Saint-Jacques. Hélène MANDROUX a reçu le clou du "Camin Romieu" des mains de son concepteur, le peintre, sculpteur montpelliérain, Pierre FOURNEL. Au second plan derrière Hélène MANDROUX, Joseph FRAYSSINET, président des Amis des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Languedoc-Roussillon.



# en images



Les élus socialistes ont rendu hommage à Jean-Jaurès, le 31 juillet, date anniversaire de sa mort.

Etaient présents notamment : Georges FRÉCHE, président de la Région Languedoc-Roussillon Septimanie et de l'Agglomération de Montpellier, Hélène MANDROUX, Maire de Montpellier, Robert NAVARRO, Député européen et Conseiller régional, Christian BOUILLÉ, Conseiller général et Adjoint au Maire, Patrick VIGNAL, Adjoint au Maire, Marie-Christine CHAZE, Vice présidente de l'Agglomération de Montpellier et Conseillère municipale.

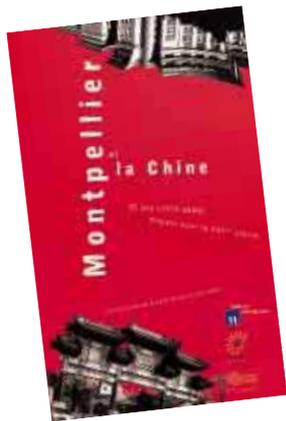
Du 2 juillet au 20 août, 12 000 personnes ont pu profiter pour la troisième année consécutive de l'opération "Cinéma sous les étoiles". Cette manifestation gratuite à l'initiative de la Ville de Montpellier et du festival du Cinéma Méditerranéen a permis de découvrir ou redécouvrir une douzaine de films. Un programme éclectique qui a attiré un large public à l'Espace Dionysos d'Antigone et au Couvent des Ursulines, nouveau lieu de projection.



Du 14 au 16 août, Montpellier a fêté Saint-Roch. De nombreuses célébrations religieuses dont la messe de l'Assomption ont ponctué la fête. L'office de tourisme a proposé des visites guidées "Sur les traces de Saint-Roch". Le 16 août, le puits de la rue de la Loge était ouvert au public. Une procession présentant des reliques de Saint-Roch a eu lieu dans les rues de la ville et les Sbandieratori italiens accompagnaient la fête.



Montpellier a célébré le 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération le dimanche 29 août. Au programme de la matinée, un hommage rendu aux victimes de la Gestapo, de la Milice et aux Montpelliérains morts pour la France. Michel GUIBAL, 1<sup>er</sup> adjoint au maire et conseiller général et Louis POUGET, adjoint au maire ont déposé une gerbe au nom de la municipalité



## La Chine et Montpellier, une amitié qui dure

Les années 2003-2005 ont été choisies par les gouvernements chinois et français pour être les années croisées France Chine.

C'est tout naturellement que Montpellier participe pleinement aux nombreuses manifestations prévues sur le thème de la civilisation chinoise, profitant de son expérience de jumelage avec Cheng Du.

Entre Montpellier et la Chine se sont installés des liens durables grâce au jumelage de la Ville avec la capitale de la province du Sichuan. En 1981, Montpellier a été la première commune française à se jumeler avec une ville chinoise. Cette action s'inscrivait dans la stratégie d'ouverture à l'international à une époque où la Chine vivait les prémices de son ouverture au monde occidental. Cheng Du (3 millions d'habitants) est une ville culturelle et historique située à l'ouest du plateau du Sichuan. Fondée il y a plus de 2 400 ans, c'est un grand centre industriel qui compte également 20 universités, 230 instituts de recherche, 440 000 chercheurs et 6 000 grandes entreprises.

### UN JUMELAGE FRUCTUEUX

Depuis plus de vingt ans, Montpellier et Cheng Du ont appris à se connaître et des collaborations se sont étendues à divers domaines techniques. Des architectes et urbanistes ont été accueillis à Montpellier, les pompiers du Sichuan ont effectué des visites techniques, une équipe de Médecins du Monde de Montpellier a lancé à Cheng Du un programme de prévention contre le sida pour les travailleurs migrants. Les ressortissants chinois viennent de plus en plus nombreux à Montpellier pour apprendre le français ou suivre des enseignements spécialisés. Il y a moins de dix ans, une cinquantaine d'étudiants chinois avaient fait le choix de Montpellier. Ils sont plus de 400 aujourd'hui et un millier est prévu dans deux ans. Des échanges annuels de boursiers permettent à des étudiants montpelliérains ayant une bonne connaissance du chinois

de passer une année universitaire à Cheng Du et de bénéficier d'une formation approfondie de la langue.

Le jumelage a été l'occasion de découvrir la culture chinoise. Montpellier a été précurseur dans la découverte du cinéma chinois en France. La création du Festival du cinéma chinois a permis en particulier aux studios de cinéma situés à Cheng Du de faire connaître le cinéma chinois bien avant qu'il soit devenu à la mode. En 2002, la ville jumelle de Montpellier était l'invitée d'honneur de la 54<sup>e</sup> Foire Internationale. Plus récemment, la Maison des Relations Internationales a présenté une exposition de photo sur l'état de "l'éducation à la campagne de Cheng Du" à l'occasion du nouvel an chinois.

### CHENG DU, SHANGHAI, BEIJING

Le jumelage avec Cheng Du a donné l'impulsion à la mise en œuvre de plusieurs collaborations avec la Chine entière. Dans le domaine économique et technologique, un accord de collaboration a été signé au mois d'Avril entre Montpellier Agglomération et le Réseau des Incubateurs de Shanghai afin de faciliter l'implantation d'entreprises chinoises sur le territoire communautaire et de sociétés de l'agglomération à Shanghai. Le résultat ne s'est pas fait attendre puisque dès le mois de septembre, une start-up chinoise va créer sa filiale française qui sera accueillie dans la nouvelle pépinière d'entreprises Cap Omega. Fondée en 1998, Sanguine Microelectronics propose une offre d'ingénierie et de conseils en conception de semi-conducteurs. Elle commercialise également ses propres lo-

giciels d'analyse de circuits.

En matière d'enseignement, les relations se renforcent grâce notamment à l'accord qui existe depuis 1986 entre la Faculté de Droit Montpellier 1 et la Faculté de Français de l'université de Beijing. Cette convention a déjà permis l'envoi régulier d'étudiants chinois pour le DFEA de Sciences Politiques ou un DEA de Droit avec poursuite éventuelle en thèse.

Au niveau hospitalier, des coopérations ont également vues le jour. Le CHU de Montpellier a signé en 1995 une convention avec l'hôpital de Suzhou qui organise de nombreux échanges entre médecins chinois et français des services d'hématologie clinique et de thérapie cellulaire.

La culture est la grande gagnante de ces échanges franco-chinois. C'est ainsi que les montpelliérains peuvent admirer jusqu'au 3 octobre, au Pavillon du musée Fabre, les toiles du peintre Zao WOU-KI. Pour la première fois sont exposées les meilleures œuvres de ses débuts en Chine, qui révèlent un Zao WOU-KI sensible et méconnu. Puis rendez-vous du 21 octobre au 29 janvier 2005, toujours au Pavillon pour une exposition de photographies sur la Chine réalisées par le reporter Marc RIBOUD.

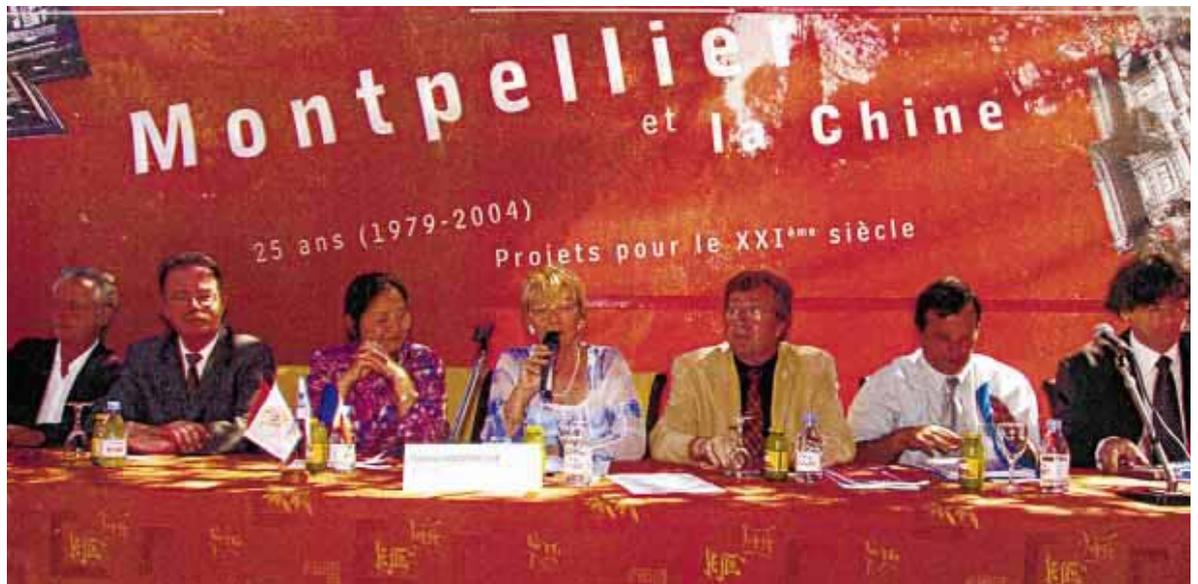
Enfin, de juin à septembre 2005, Montpellier accueille la première édition de la Biennale Internationale d'Art Contemporain Chinois. Une trentaine de créateurs chinois seront exposés et physiquement présents à Montpellier. Parmi eux, on trouvera de nouveaux talents pour lesquels cette manifestation sera l'occasion de présenter pour la première fois leur travail hors de Chine.

Une grande exposition est organisée du 30 septembre au 30 novembre à la médiathèque Emile-Zola autour du manuscrit chinois du 17<sup>e</sup> siècle, "Biographies de femmes exemplaires" de Xie JIN. Ce précieux document a été légué à Montpellier en 1877 par le Docteur FAGES. Ce manuscrit est consacré aux épouses de lettrés et d'hommes du peuple. Il raconte des scènes de la vie des femmes chinoises dont la vertu et la grandeur d'âme sont exemplaires. Outre ce manuscrit, l'exposition présentera des récits de voyages en Chine et six porcelaines prêtées par le musée Guimet de Paris. De nombreuses animations seront programmées dans l'ensemble des médiathèques du réseau de Montpellier Agglomération autour de l'exposition.

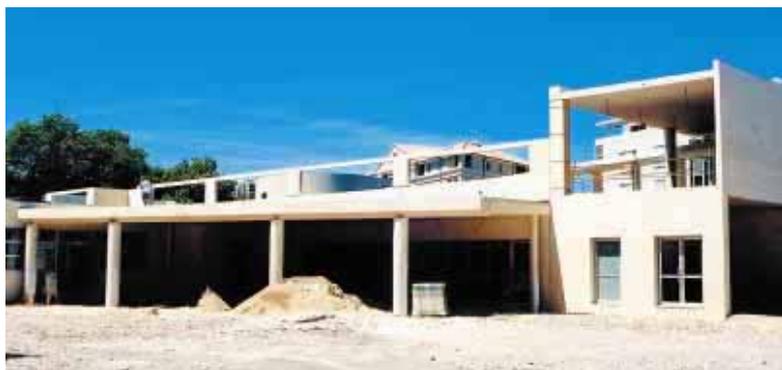


Conférence de presse du 8 juin présentant les relations entre Montpellier et la Chine.

De gauche à droite : José FRECHES, Commissaire générale de la Biennale d'art chinois, Alain COTTET, directeur du développement économique à la Région L-R Septimanie, madame le Consul général de la République de Chine, Hélène MANDROUX, maire de Montpellier et Jean-Pierre MOURE, 1<sup>er</sup> vice-président de Montpellier Agglomération.



## chantiers se poursuivent



L'école maternelle Anthonioz-de-Gaulle ouvrira en septembre, dans le quartier Port Marianne (Consuls des mers) avec 4 classes et une centaine d'enfants.

### Les nouvelles écoles en construction en projet

La construction de 3 nouvelles écoles est lancée : l'école élémentaire Jean-Jaurès (Port-Marianne), l'école maternelle Marguerite-Yourcenar à Malbosq (Hôpitaux-Facultés) et l'école élémentaire Jules-Verne aux Beaux-Arts (Montpellier Centre). Elles seront livrées à la rentrée scolaire 2005.

Les concours d'architecture vont être lancés cette année pour la construction de 3

nouveaux groupes scolaires :

- Ovalie avec l'école maternelle Olympe-de-Gouges et l'école élémentaire Esopo (Croix d'Argent)
- Les Grisettes avec l'école maternelle Beethoven (qui sera reconstruite) et l'école élémentaire Louise-Labbé (Croix d'Argent)
- La Lironde avec l'école maternelle Michel-de-l'Hospital et l'école élémentaire André-Malraux (Port-Marianne).

### L'école élémentaire Jules-Verne est prévue pour la rentrée 2005

L'école élémentaire Jules Verne, située à l'angle de rue Menuhin et de la rue de Substantion, aux Beaux-Arts, accueillera 5 classes, du CP au CM2, dans un bâtiment de 3 niveaux. Située au cœur d'un quartier d'habitation, son style s'intègre bien dans celui des habitations environnantes. Elle sera idéalement placée à proximité du futur arrêt de tramway.

L'accès du public à l'école se fera par l'accueil situé au milieu du bâtiment au moyen d'un parvis conçu pour les afflux importants du matin et du soir.

Les aménagements extérieurs comporteront une cour de jeux avec un préau couvert et un jardin pédagogique ainsi qu'une cour de service avec parking.

Les aménagements extérieurs prévus sont : un préau couvert ; une cour de jeux ; un jardin pédagogique et une cour de service comprenant 8 places de stationnement (dont une accessible aux handicapés).

Les salles de cours et d'ateliers se trouvent à l'étage et sont réparties, en fonction des cycles scolaires. Les salles de cours du premier cycle (CP, CE1 et CE2) seront au 1<sup>er</sup> étage, les classes de CM1 et de CM2 au 2<sup>e</sup> étage. Une salle polyvalente au rez-de-chaussée et une salle commune bibliothèque/informatique de 100 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage compléteront ces aménagements ainsi qu'une salle pour l'accueil d'un centre de loisirs. La salle de restauration sera traversante, donnant à la fois côté rue Menuhin et côté cour extérieure, sa façade exposée au Sud-ouest étant protégée par un auvent brise-soleil. Les trois niveaux de circulation seront desservis par un escalier intérieur et tous les accès seront aménagés selon les règles d'accessibilité des personnes handicapées avec un ascenseur central. Toutes les terrasses accessibles aux enfants le sont également aux personnes à mobilité réduite. Deux escaliers extérieurs servant de sortie de secours sont prévus pour l'évacuation vers la cour de l'école. Les sanitaires, répartis sur les 3 niveaux, comprennent une séparation garçon / fille et un WC pour les enfants handicapés. Les locaux réservés à l'administratif comprendront un bureau de direction, une salle de réunion et une salle pour le Rased.



Un budget de 4,6 millions € est consacré aux travaux dans les écoles.

De nombreux chantiers débutent cet été, notamment des extensions (maternelle Chaptal), des créations de salles polyvalentes (élémentaire Alain-Savary) et des travaux de réaménagement (maternelle Madeleine-Renaud) ou d'accessibilité aux enfants handicapés (élémentaire Langevin).

#### Les travaux effectués pendant les vacances scolaires

Le choix des entreprises est soumis aux procédures d'appels d'offres qui comportent des contraintes et des délais incompressibles qui allongent les délais d'exécution des travaux. Par exemple, quand un marché est infructueux (aucune entreprise ne répond dans les conditions fixées par la consultation), il doit être relancé ce qui induit 3 mois de délais supplémentaires. Dans le strict respect des procédures, le service enseignement de la Ville met tout en œuvre pour réaliser ou commencer le plus possible de travaux pendant les vacances scolaires.

#### L'accessibilité aux handicapés

Chaque année, des travaux d'accessibilité des enfants handicapés dans les groupes scolaires existants sont réalisés : l'école Langevin (Cévennes), l'école Léopold-Sédar-Senghor (Mosson). L'objectif est qu'une école au moins soit complètement accessible dans chaque secteur afin qu'à terme les enfants handicapés puissent trouver une école adaptée près de chez eux. Toutes les nouvelles écoles construites sur la ville intègrent désormais des conditions d'accessibilité. Par ailleurs, les CLIS (classe d'intégration scolaire) bénéficient d'aménagements appropriés et d'une ATSEM, même en élémentaire.

#### Des sanitaires rénovés

La Ville a souhaité mettre en place un plan d'amélioration des sanitaires dans les écoles en intégrant des nouveaux concepts qui mettent l'accent sur l'intimité des utilisateurs. En 2004, des travaux de rénovation de sanitaires sont donc prévus dans 17 écoles de la ville, particulièrement dans les écoles anciennes. D'autres suivront en 2005.

#### • Croix Argent

**Maternelle Alphonse-Daudet** : rénovation et extension, dernière tranche (58 000 €), pendant l'été.

**Élémentaire Alain-Savary** : création d'une salle d'activité (240 000 €).

**Élémentaire Marie-Curie** : création d'un préau et réfection des peintures (114 400 €), travaux prévus durant l'été et à l'automne.

Dans ce quartier, des travaux ont été réalisés à l'élémentaire Churchill (107 000 €) et à l'élémentaire Garibaldi (77 000 €).

#### • Hôpitaux Facultés

**Élémentaire Eugène-Pottier** : réfection des offices et du restaurant scolaire (107 000 €), de la Toussaint à janvier.

**Groupe scolaire Ferry-Teresa** : réfection des offices (107 000 €), travaux prévus de Toussaint à février.

**Élémentaire Jules-Ferry** : réaménagement de la cour (90 000 €), été 2004.

Dans ce quartier, des travaux ont été réalisés à la maternelle Chaplin (77 000 €), à l'élémentaire Calmette (68 700 €) et à l'élémentaire Sibellius (39 000 €).

#### • Cévennes

**Élémentaire Paul-Langevin** : création d'un ascenseur pour les enfants handicapés et d'une salle polyvalente.

**Groupe scolaire Petit Bard** : réfection de la cour, 2<sup>e</sup> tranche (70 000 €), été 2004.

**Élémentaire Sun Yat Sen** : réfection des façades et menuiseries (145 000 €), de juillet à février.

**Élémentaire Frédéric-Bazille** : réfection des menuiseries et des toitures, 2<sup>e</sup> tranche (70 000 €), été 2004.

Dans ce quartier, des travaux importants ont été réalisés au groupe scolaire Baudelaire-Kipling (840 000 €) et à l'élémentaire Armstrong (91 500 €).

#### • Montpellier Centre

**Maternelle Chaptal** : extension et réhabilitation (313 000 €), d'août à Pâques.

**Élémentaire Jules-Simon** : réaménagement et extension (183 200 €) de l'été à février 2005.

**Maternelle Pasteur et élémentaire Lamar-tine** : réfection des menuiseries (58 000 €), été 2004.

**Élémentaire Victor-Hugo** : extension de l'école et création d'une salle polyvalente

(230 000 €), de Toussaint à Paques.

**Élémentaire Louis-Blanc** : réfection et confortement de la toiture (190 000 €). Les travaux sont actuellement différés suite à 2 appels d'offres infructueux.

**Calendreta Candola** : études en cours pour une future extension.

Dans ce quartier, des travaux importants ont été réalisés à la maternelle Docteur-Roux (50 000 €), à la maternelle Louis-Figuière et à l'élémentaire Victor-Hugo (122 000 €), à l'élémentaire Auguste-Comte (230 000 €), à l'élémentaire Louis-Blanc (150 000 €), à l'élémentaire Frédéric-Bazille (150 000 €) et à la maternelle Ingrid-Bergman (122 000 €).

#### • Mosson

**Maternelle Madeleine-Renaud** : extension et réhabilitation (426 200 €), de Toussaint à Pâques.

**Élémentaire Sédar-Senghor** : création d'un ascenseur et accessibilité handicapés (106 700 €) été et automne 2004.

**Élémentaire André-Bouloche** : réaménagement des offices (76 000 €), de Toussaint à janvier.

Dans ce quartier, des travaux importants ont été réalisés à l'élémentaire Léo-Malet (100 000 €), à la maternelle Van-Gogh (75 000 €), à la maternelle James-Joyce (50 000 €), à la maternelle Virginia-Woolf (35 000 €) et à la maternelle Cervantes (260 000 €).

#### • Port-Marianne

**Élémentaire Blaise-Pascal** : réfection du préau (45 000 €), été 2004.

#### • Prés d'Arènes

**Élémentaire Diderot** : extension de l'école et création d'une salle d'activités (297 000 €), de Toussaint à février.

**Élémentaire J. Macé et maternelle P. Eluard** : le réaménagement de l'accueil et du restaurant scolaire (153 000 €) ont été faits. La réfection des offices est programmée de septembre à janvier.

**Élémentaire J. Macé** : extension de la cour (46 000 €), été 2004.

**Élémentaire Jacques-Brel et maternelle S. Signoret** : réfection des menuiseries (143 500 €), programmée pour cet été et à l'automne.

**Élémentaire Jacques-Brel** : aménagement d'un plateau sportif (45 000 €), été 2004.

## LE ZOO SUR LE NET

Le zoo de Lunaret vient de sortir son nouveau site Internet : [www.zoo-montpellier.fr](http://www.zoo-montpellier.fr). A travers ce site pédagogique, ludique et vivant, la Ville de Montpellier offre aux internautes une visite virtuelle du parc de Lunaret. Après les généralités de la page d'accueil (historique, situation, rôle de préservation des espèces menacées, missions d'un parc zoologique), le visiteur peut, au gré du déplacement de la souris, parcourir le parc en visitant un à un les différents enclos. Pour chaque espèce présentée, le visiteur découvre la photo de l'animal prise dans le parc, une carte de répartition ainsi que des renseignements pédagogiques.

Le site, qui se veut évolutif, fera l'objet d'une mise à jour régulière (arrivées, naissances, événements...)

Le parc de Lunaret est ouvert gratuitement, de 9h à 19h tous les jours du 1<sup>er</sup> mai au 31 août.

De 9h à 18h tous les jours du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre et du 1<sup>er</sup> février au 30 avril.

De 9h à 17h tous les jours du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier.

Du 16 septembre au 15 mai, le parc sera fermé les lundis matin jusqu'à 13h, hors lundis fériés et vacances scolaires de la zone A.

Renseignements : 04 99 61 45 50.

## "IMAGES ET APPRENTISSAGES" AU CRDP

Le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) Languedoc-Roussillon organise, les 6, 7 et 8 octobre, des Rencontres nationales sur le thème "Images et apprentissages". A l'heure du "tout visuel" et des nouvelles technologies de la communication, ces journées sont destinées à tous ceux qui s'intéressent aux enjeux pédagogiques de l'image.

Ce rendez-vous, qui se déroulera au CRDP et à l'IUFM, aura lieu en deux temps :  
- Un salon des ressources ouvert à tous, le 6 octobre de 9h à 12h30 et de 14 à 17h.  
- Un colloque, sur inscription gratuite, les 7 et 8 octobre de 9h à 17h.

La manifestation s'accompagne de diverses expositions ("Premiers regards, enfants reporters", affiches Institut Jean-Vigo, sélection des œuvres du Frac...) Inscriptions jusqu'au 25 septembre sur [www.crdp-montpellier.fr](http://www.crdp-montpellier.fr) (tout public) ou <https://bv.ac-montpellier.fr/gaia/index.jsp> (personnels de l'académie de Montpellier).



DU 16 AU 18 SEPTEMBRE

## Comédie de l'Artisanat

Le savoir-faire artisanal s'expose sur la place de la Comédie du 16 au 18 septembre.

Organisée tous les deux ans par la Chambre de Métiers de l'Hérault en partenariat, notamment, avec la Ville de Montpellier, la Comédie de l'Artisanat se déroulera cette année pendant trois jours, du 16 au 18 septembre sur la place de la Comédie. Par sa présence en plein cœur de ville, cette manifestation permet de mieux faire connaître le secteur de l'artisanat et donne aux artisans qui ne disposent pas toujours d'une vitrine, la possibilité de se faire connaître et de développer ainsi leur clientèle. Plus de 80 exposants représentant les différents secteurs d'activité de l'artisanat (alimentation, bâtiment, services, métiers d'art...) participeront à cette édition 2004 de la Co-

médie de l'Artisanat au cours de laquelle ils devraient faire partager et découvrir leur passion à plus de 100 000 visiteurs au travers des nombreuses démonstrations, dégustations et animations qui rythmeront ces trois journées.

Dans le département de l'Hérault, 50 000 personnes (chefs d'entreprises, salariés, conjoints, apprentis...), soit 16 % de la population active, travaillent dans des entreprises artisanales. La Comédie de l'Artisanat fournit une opportunité très intéressante pour découvrir le savoir-faire des artisans, la qualité de leurs produits et pour entrer en contact avec les représentants de ce secteur créateur d'emplois.

2 OCTOBRE

## Journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains

Le 2 octobre, les nouveaux Montpelliérains sont invités à découvrir leur ville.

Chaque année à la rentrée, les personnes arrivées à Montpellier dans le courant de l'année écoulée sont invitées à participer à la Journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains. Cette manifestation, qui aura lieu cette année le samedi 2 octobre, est l'occasion idéale pour mieux connaître la ville et ses services et pour aller à la rencontre des élus. Dès 9h, rendez-vous est pris dans le hall de l'hôtel de ville où Michel GUIBAL, 1<sup>er</sup> adjoint au maire délégué à l'urbanisme, effectuera une présentation des grands projets urbanistiques. C'est à 9h30 que débiteront, par groupes, les visites de la ville commentées par les guides de l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier. A midi, les participants



seront accueillis au Corum, dans la salle Pasteur, où Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, effectuera la présentation de l'équipe municipale et de ses projets avant de céder la place, à partir de 12h30, à l'Orchestre National de Montpellier pour un concert donné en l'honneur de nouveaux Montpelliérains. A l'issue de ce concert, chacun pourra profiter du buffet de produits régionaux et effectuer la visite de l'exposition des services de la ville et des organismes culturels mise en place dans le hall du Corum.

Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier : 04 67 60 60 60.

3 OCTOBRE

## Virades de l'espoir

Organisées par l'association Vaincre la Mucoviscidose, les Virades de l'espoir permettent de récolter des fonds pour aider les malades et financer la recherche.

Le 3 octobre prochain se dérouleront dans de nombreuses villes françaises les Virades de l'espoir. Créées par l'association Vaincre la Mucoviscidose, les Virades sont avant tout une grande fête au cours de laquelle il est possible de pratiquer un grand nombre d'activités au profit de la lutte contre la mucoviscidose. A Montpellier, depuis maintenant plusieurs années, c'est au domaine de Grammont qu'a lieu cette manifestation qui connaît chaque fois un grand succès. Pour participer, rien de plus simple : il suffit d'acheter les tickets qui permettent d'avoir accès aux activités proposées. Ensuite, en famille ou entre amis, à vous les parties de trampoline ou de quilles, les séances de tir à l'arc, de jeu de massacre, les baptêmes en Harley Davidson... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

Pour les plus sportifs, le départ du cross officiel (5 ou 10 Km) sera donné à 10h30 alors que le départ du cross réservé aux enfants aura lieu en début d'après-midi, à 14h30. Première maladie génétique grave de l'enfance, la mucoviscidose se traduit notam-

ment par une dégradation irréversible des poumons qui conduit à une insuffisance respiratoire chronique. Chaque année en France, plus de 200 enfants naissent atteints de mucoviscidose. On estime aujourd'hui à 2 millions le nombre de personnes qui portent sans le savoir le gène responsable de la maladie et qui sont donc susceptibles de la transmettre à leurs enfants. Les fonds ré-

coltés grâce aux Virades permettent de soutenir la recherche scientifique et médicale pour que soit découvert le plus tôt possible le moyen de guérir la maladie.

Virades de l'espoir, le 3 octobre à partir de 10h30 au domaine de Grammont.

Renseignements auprès de M. Alain FERROUL : 06 14 48 06 22.



22 SEPTEMBRE

## "Bien dans ma ville... sans voiture"

**Avec l'extension de la zone piétonne, c'est tous les jours de l'année que la Ville se préoccupe d'offrir des alternatives à l'automobile en centre ville.**

Le 22 septembre prochain se déroulera dans de nombreuses villes, la journée nationale "Bien dans ma ville... sans voiture". Initiée par le ministère de l'écologie et du développement durable, cette journée est destinée à promouvoir la mise en place de solutions innovantes et créatives en matière de développement durable et de réduction de la place de la voiture en ville. A Montpellier, avec l'extension de la zone piétonne réalisée dans le cadre du projet Grand Cœur, effective depuis le 23 août dernier, c'est désormais 365 jours par an que le centre ville offre son espace aux piétons et aux vélos grâce à la réglementation de l'accès des voitures à la zone piétonne. Il

n'y aura donc pas de mesure supplémentaire prise à l'occasion de la journée du 22 septembre mais, par contre, de nombreuses activités sportives seront organisées et encadrées par les éducateurs du service des sports de la ville en partenariat avec le secteur associatif. Par ailleurs, des stands de la Ville, de TAM et de Montpellier Agglomération seront installés sur la place de la Comédie d'où partira également un rallye pédestre dans le cœur de ville pour les enfants organisé par l'Office de tourisme et l'association AVF Montpellier. Les Maisons pour tous proposeront également des animations.



SPORT

**Le 19 septembre, c'est reparti pour les dimanches "Grand Cœur" !**

Dès ce mois de rentrée, la Ville s'associe de nouveau avec diverses associations sportives de Montpellier, pour proposer, certains dimanches, des animations en centre ville dans le cadre de l'opération Grand Cœur. Au programme du 19 : roller et course d'orientation.

Une nouvelle fois, les Montpelliérains sont invités à découvrir le centre-ville de manière ludique et originale : sur roulettes. Un parcours de 10 à 12 kilomètres, parfaitement balisé, permettra au débutant comme au "rider" confirmé, de pratiquer ce loisir de plein air en toute sécurité. En effet, l'équipe des Funny Riders encadrera comme toujours la manifestation, prodiguant aide, conseils et... protection. Même si celle-ci dépendra avant tout des participants : les casques, poignets et genouillères étant obligatoires et les coudières vivement conseillées. Départ à 10h30 et arrivée à 12h30 sur la place de la Comédie, devant le Pavillon de l'hôtel de ville. Même endroit et (presque !) même heure : après une expérience réussie en juin dernier, la Ville s'engage là encore avec une association pour proposer une autre façon tout aussi ludique et originale de découvrir l'Ecusson. Le Montpellier Sports d'Orientation (MSO) lancera, dans les ruelles du centre historique, tous ceux qui veulent découvrir, ou pratiquer dans un lieu différent, la course d'orientation. Les inscriptions se feront sur place à partir de 8h30 ainsi que toute la matinée. Les différents parcours mis en place permettront aux Montpelliérains de tous âges de s'initier aux joies d'un sport aussi intelligent que méconnu. La fin de la manifestation est prévue à 13h.

**Renseignements auprès des Funny Riders, au 04 67 65 46 67 ([www.funnyriders.fr.st](http://www.funnyriders.fr.st)) et du MSO, au 04 67 99 90 50 (<http://perso.wanadoo.fr/msorientation>) et du service des sports de la Ville au 04 67 34 72 05**

26 SEPTEMBRE

## Tous à vélo

**L'opération Tous à vélo, qui se déroule dans la foulée de la journée sans voiture, fournit une nouvelle occasion de découvrir la ville autrement.**

Les participants pourront partager un apéritif offert par la municipalité avant de s'installer sur les tables mises à leur disposition et de tirer leur pique-nique de leur sac. La journée se poursuivra ensuite avec l'organisation de nombreuses animations assurées par les animateurs du service des sports de la Ville ainsi que par les membres des différentes associations partenaires de cette journée Tous à vélo. Inscription sur place.



C'est à 10h30, le 26 septembre, que sera donné le départ de l'édition 2004 de Tous à vélo. Au programme, depuis la place de la Comédie, la découverte des berges du Lez et des équipements d'Odysseum, dans le quartier Port Marianne, puis, direction le do-

maine de Grammont pour une pause ravitaillément bien méritée avant de revenir, en empruntant le réseau des pistes cyclables et en traversant la Pompignane, les Aubes, les Beaux arts et une partie de l'Ecusson, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle. Là, les parti-

DU 8 AU 17 OCTOBRE

## La Foire Internationale aux couleurs du Brésil

**Le Brésil est le pays invité d'honneur de la 56<sup>e</sup> Foire Internationale de Montpellier qui se déroulera au parc des expositions du 8 au 17 octobre.**

Le Brésil, Rio de Janeiro, son carnaval... Qui n'en a pas rêvé ? Cette année, pour sa 56<sup>e</sup> édition, c'est en terre brésilienne que la Foire Internationale de Montpellier accueillera ses visiteurs et, bien au-delà du folklore, c'est aussi le Brésil profond, son histoire, son art, sa gastronomie que chacun pourra découvrir. Le plus grand pays d'Amérique latine fera ainsi partager ses nombreuses richesses qui en font l'une des destinations les plus prisées au monde.

Plus de 240 000 visiteurs sont attendus pour cette foire 2004 qui rassemblera également, comme chaque année, les nombreux exposants représentant tous les domaines d'activités qui contribuent à faire de ce rendez-vous le plus grand événement économique du Languedoc-Roussillon. La Ville de Montpellier sera elle aussi de la fête et recevra les visiteurs de la foire sur son stand situé dans le hall Marco Polo.



## Ligne 2 du tramway

L'espace info tramway inauguré en juillet sera ouvert durant la durée des travaux de la ligne 2, c'est-à-dire jusqu'à la fin 2006.

Situé au 16, rue de la République au rez-de-chaussée de la Maison de la Démocratie, il accueille les personnes en recherche d'informations sur le tracé, la durée des travaux, l'utilisation de ce mode de transport en commun...

Début août, nous avons rencontré Aimé : *"Je m'informe pour moi, mais aussi pour ma fille. Elle réside dans le quartier des Aubes et ses principales questions portent sur les changements que va induire la construction de cette ligne"*.

L'agent chargé de l'accueil répond point par point, avec à l'appui, des plans très détaillés, des illustrations grâce auxquelles on peut visualiser les travaux. Des vues avant/après de quelques lieux précis des 19 kilomètres qui relieront Jacou à Saint-Jean de Védas sont consultables et une vidéo propose un premier voyage, virtuel, sur la ligne 2.

La végétalisation du parcours plaît beaucoup aux visiteurs et Aimé pense que la maison de sa fille va prendre de la valeur avec la ligne à proximité. Sur les murs, une photo aérienne illustrée matérialise le parcours avec les différents parkings. Ils seront au nombre de 5 et au fonctionnement similaire à ceux déjà en place à Mosson, Euromédécine ou Occitanie. Durant ces deux années, un point complet des travaux sera affiché à l'espace info tramway et réactualisé chaque semaine.

**Pour toute question concernant la ligne 2 vous pouvez contacter**



le 04 67 66 15 90 de 8 heures à 19 heures ou vous rendre à l'espace info tramway - Maison de la Démocratie - 16, rue de la République ouvert de 13 h à 19 h.



Il y a ceux qui ont le réflexe bus ou tram et puis ceux qui pour des raisons professionnelles ou personnelles sont obligés d'utiliser leur voiture en ville. C'est pour cette deuxième catégorie de personnes que la ville a pensé et élaboré un service web sur mesure. Il est dès à présent possible de trouver en temps réel sur le site de la ville [www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr) des informations concernant les perturbations occasionnées par les différents chantiers. Dès la page d'accueil, un pictogramme permet à l'internaute d'accéder directement au service. Le plus de cet outil est de proposer des itinéraires de délestage, de fournir une fiche précise concernant chaque chantier avec photographie du site. L'automobiliste astucieux trouvera les dates de début et de fin des travaux, la nature du chantier mis en oeuvre, le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage. Suivent ensuite des indications sur le niveau de perturbation du ré-

## CIRCULATION

### Rouler malin : deux clics de souris avant de prendre sa voiture !

La Ville utilise les nouvelles technologies de la communication et de l'information (NTIC) pour donner des informations en temps réel sur les perturbations entraînées par les travaux engagés sur la voirie.

seau voirie et le plus intéressant pour les conducteurs, la visualisation directe sur une carte détaillée d'un ou plusieurs itinéraires de délestage suivant le cas.

Dès l'accueil de cette page, le plan propose une visualisation globale de la ville où les quartiers se détachent grâce à différentes couleurs. Un clin d'oeil suffit pour voir les points de difficultés qui sont matérialisés par des pictogrammes en forme de "triangle de chantier". Réactualisés régulièrement, les nouveaux travaux sont tout de suite repérables, l'icône clignote pendant la première semaine, puis devient statique. Il suffit de cliquer sur l'icône pour avoir toutes les indications utiles liées à cette perturbation. Une légende simple et précise permet une lecture rapide. D'autres niveaux d'informations sont prévus. Ils sont signalés par différents onglets en haut à gauche de l'écran :

- liste des chantiers par nom,

- informations diverses avec formulaire de contact pour des questions plus pointues
- liens internet avec la DDE "Bison Futé" et les Autouroutes du sud de la France.

Pour ceux qui seraient découragés de prendre leur voiture, le site propose des alternatives. Le plan indique les lignes de bus et de tramway et il propose aussi sur un onglet les contacts téléphoniques de TaM ainsi que ceux d'associations de co-voiturage.

Pour Stéphane LANGLOIS, directeur de la société OGEIMA, conceptrice de l'application développée spécialement "cette technologie permet d'offrir à l'utilisateur une possibilité d'informations claire, précise et rapide". Alors n'hésitez pas à utiliser ce service pratique, simple d'utilisation, qui peut vous faire gagner un temps précieux. Une page à ajouter dès à présent dans les sites favoris ! Ce service a été initié par la Ville en partenariat avec l'Agglomération de Montpellier et TaM.

## Les principaux axes à éviter

En complément du nouveau service proposé par le site internet de la Ville (lire ci-dessus), voici la liste des principaux chantiers ouverts sur le domaine public en septembre. Ces travaux ponctuels sont menés par la Ville, le TaM, la Serm, Réseau Ferré de France, la Compagnie Générale des Eaux... en concertation pour que les chantiers d'un même secteur soient regroupés en un même temps. Ces désagréments passagers permettent à terme, un meilleur confort dans la cité.

### LE POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS

#### MONTPELLIER CENTRE

• **Place Albert 1<sup>er</sup>** : travaux de voirie pour l'aménagement de la place. Occupation de deux voies de circulation : circulation difficile. Fin des travaux : 24 décembre 04.

• **Rue Bonnard** : renouvellement des branchements AEP + gaz (GDF+CGE). Rue fermée. Déviation : rue du faubourg St-Jaumes. Itinéraire conseillé : rue Paladilhe, rue Pitot. Fin des travaux : 1<sup>er</sup> octobre 04.

• **Avenue Chancel** : aménagement voirie. Rue fermée. Déviation : avenue du Professeur Grasset, rue de l'Ecole Normale, avenue Charles-Flahault, rue du Faubourg Saint-Jaumes et avenue Chancel. Fin des travaux : 24 septembre 04.

• **Allée de la Citadelle** : construction du Viaduc Loubat pour la ligne 2 du tramway. Rue fermée. Déviation : boulevard d'Antigone, allée Henri II de Montmorency, avenue Jean-Mer-

moz, carrefour Rimbaud et avenue du Professeur Léon-Vallois. Fermeture de la voie du 16 septembre au 21 novembre 04.

• **Avenue Jean-Mermoz** : démolition d'immeubles (TaM). Occupation de voie. Perturbation de la circulation par la réduction d'une voie. Fin des travaux : 15 octobre 04.

• **Rue Epidaure** : travaux sur réseaux chaud-froid (Serm). Rue fermée. Déviation : avenue Jean-Mermoz et rue du Moulin de Semalen qui sera en double sens pour la circonstance. Fin des travaux : 30 septembre 04.

• **Avenue de Saint-Maur** : recalibrage Chambery + dévoiement réseau (Service des Eaux). Rue fermée. Déviation : rue de Guynemer, rue des Pinsons, avenue Xavier-de-Ricard. Fin des travaux : 3 décembre 04.

• **Boulevard de Strasbourg** : travaux préparatoires pour la ligne 2 du tramway. Occupation d'une voie. Circulation difficile. Fin des travaux : 30 septembre 04.

• **Avenue du Professeur Léon-Vallois** : viaduc Loubat (Réseau Ferré de France). Occupation de voie. Circulation difficile. Fin des travaux : 15 janvier 05.

• **Rue du Pont de Lattes** : dévoiement réseaux (TaM). Occupation de voie. Circulation difficile. Fin des travaux : 27 juin 05.

• **Rue de Substantion** : travaux préparatoires pour la ligne 2 du tramway. Occupation d'une voie. Circulation difficile. Fin des travaux : 30 septembre 04.

• **Avenue de Nîmes** : construction d'un via-

duc (Réseau Ferré de France). Occupation de voie. Fin des travaux : décembre 04.

#### PORT MARIANNE

• **Rue Henri-Becquerel** : travaux de voirie pour la 2 x 2 voies de Einstein à Vieille Poste. Rue fermée. Déviation : rue A. Nobel, rue de la Vieille Poste. Fin des travaux : 30 novembre 04.

• **Boulevard des Consuls de Mer** : travaux préparatoires pour la ligne 2 du tramway. Occupation d'une voie : circulation difficile. Fin des travaux : 30 septembre 04.

• **Rue du Comté de Melgueil** : travaux préparatoires pour la ligne 2 du tramway. Occupation d'une voie : circulation difficile. Fin des travaux : 30 septembre 04.

#### CROIX D'ARGENT

• **Rond-point Flandres-Dunkerque** : travaux de voirie : voie d'évitement. Occupation de voie : circulation difficile. Fin des travaux : 30 octobre 04.

• **Avenue de Maurin et avenue Pedro de Luna** : dévoiement réseaux (TaM). Mise en sens unique de Villeneuve d'Angoulême vers l'avenue de Maurin. Déviation : avenue de Maurin, rue St-Cléophas, Avenue Villeneuve-d'Angoulême. Fin des travaux : 31 décembre 06.

• **Avenue Villeneuve d'Angoulême** : dévoiement réseaux (TaM). Mise en sens unique de la rue Georges-Brassens au boulevard Paul-Valéry. Déviation : boulevard Paul-Valéry, avenue de Toulouse, rue Guillaume-Janvier. Fin des travaux : 31 décembre 06.

# Le Guide de la rentrée !



Au centre de loisirs Astérix, les activités sont nombreuses

Des plus petits aux plus grands, de la crèche à l'université, la rentrée est chaque année un nouveau cap. Ce petit vade-mecum est destiné à aider chacun à le franchir au mieux et à répondre aux questions que vous ne manquez pas de vous poser concernant les modes de garde des tout-petits, l'école, les restaurants scolaires, les services mis en place pour les jeunes

## A, comme

... **Accueil de qualité** en dehors du temps scolaire  
La Ville est particulièrement attentive à la qualité de l'accueil qui est mis en place le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h45 à 18h45. Cet accueil est facultatif, mais nécessite une inscription préalable en début d'année. Il est assuré par les animateurs des restaurants scolaires, ce qui permet aux enfants d'être entourés par des personnes qu'ils connaissent. La participation financière horaire est fixée en fonction des ressources familiales selon la tarification sociale en vigueur (voir tableau des tarifications sociales p.14).

... **Scolarité des enfants de 3 Ans**  
Les écoles de la Ville ont la capacité d'accueillir tous les enfants âgés de plus de 3 ans. Seules les écoles intégrées dans les ZEP (zone d'éducation prioritaire) reçoivent les moins de 3 ans.

... **Aide aux enfants en difficulté**  
Des contrats éducatifs locaux (C.E.L.) ont été mis en place dans le cadre du Grand Projet de Ville, en liaison avec l'Education Nationale, le Conseil Général et les partenaires institutionnels et associatifs. Ils leur permettent d'intervenir sur des activités extrascolaires, afin d'aider les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires. Les RASED (Réseaux d'Aide et de Soutien des Elèves en Difficulté) gérés par l'Education Nationale, bénéficient également d'une aide spécifique de la ville par l'intermédiaire de la Caisse des Ecoles.

## ... Agent spécialisé

Une ATSEM est un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles. Il y a une ATSEM affectée dans chacune des classes maternelles de la Ville. Elles sont au nombre de 276. Le pool des ATSEM remplaçantes est constitué de 70 agents.

## B, comme :

### ... Bambins

Les crèches et haltes-garderies communales et associatives sont de véritables cocons pour près de 2800 enfants accueillis chaque jour en accueil permanent, régulier, temporaire ou occasionnel.

### ... La BCD dans toutes les écoles

BCD signifie bibliothèque centre documentaire. Il en existe une dans chaque école élémentaire et maternelle, créée par la Ville. L'objectif premier, donner le goût du livre aux enfants. Mais, elle a également l'avantage d'offrir aux élèves, des documents variés destinés à leur permettre de compléter l'apport des livres scolaires et d'effectuer un travail d'étude et de recherche. La médiathèque centrale d'Agglomération Emile-Zola met également à la disposition un prêt de livres pour un renouvellement régulier du fonds de chacune des écoles.

### ... Ecoles Bichonnées

Tout l'été, des travaux de rénovation, d'extension, mais aussi de maintenance et de mise aux normes de sécurité ont été effectués dans la quasi-totalité des écoles maternelles et élémentaires de la ville : vérification des extincteurs, des alarmes incendie

et des trappes de désenfumage, opérations de mises aux normes des installations électriques, installation d'alarmes incendie, réalisation d'issues de secours, recouplement d'étages, cloisonnement d'escaliers, mise aux normes des aires de jeux, réfection des revêtements de sol et des entourages d'arbres dans les cours de récréation; mais également aux abords des écoles : élargissement des trottoirs, aménagements de carrefours et de passages piétons, marquage au sol et signalisation verticale, pose de barrières pour sécuriser l'entrée et la sortie des écoles, etc. Budget : 4,6 millions €.

### ... Bourse initiative jeunes

Cette bourse est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans, résidents et scolarisés à Montpellier. Elle a été mise en place à l'initiative de la Ville pour encourager, soutenir et promouvoir les projets individuels ou collectifs dans les domaines, culturel, social, artistique, humanitaire, etc. 20 250 € ont été attribués en 2003 pour l'ensemble des projets retenus. La même somme a été inscrite au budget primitif 2004. Contact : Espace Montpellier Jeunesse au 04 67 92 30 50.

### ... Bus infos jeunes

Le Bus Info Jeunes de Montpellier est l'antenne mobile de l'Espace Montpellier Jeunesse. Le bus est un outil de proximité pour tous qui va à la rencontre des jeunes de 13 à 25 ans, collégiens, lycéens, étudiants, qui n'ont pas l'occasion de fréquenter les structures du centre-ville. Les animateurs, Nicolas, Richard et Nadia proposent un point presse et diffusent toutes les informations



A l'école maternelle Sarah-Bernhardt (quartier Port-Marianne)



276 ATSEM travaillent dans les écoles maternelles de la ville



8000 repas par jour sont préparés par la Cuisine centrale de la Ville de Montpellier



Bourse initiative jeunes 20 250 ont été attribués aux lauréats 2003

pratiques relatives à l'emploi, la formation, l'orientation scolaire, la réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation, la Bourse Initiative Jeunes, le logement, les activités culturelles et sportives, etc. Le bus dispose dans tous les quartiers de différents points fixes de stationnement. Il sera dès la rentrée, tous les derniers mercredis de chaque mois, de 14h à 18h sur la place de la Comédie. Pour en savoir plus : 04 67 92 30 50

## C, comme :

... 36 € par enfant, avec la Caisse des écoles. Avec 715 00 € attribués pour la Caisse des écoles, la dotation par an et par enfant s'élève cette année à 36 €. Cela permet à chaque école de pourvoir à l'achat de livres, de fournitures, de logiciels et à tout autre objet pédagogique de son choix. La caisse des écoles permet aussi, entre autres, d'équiper les écoles de photocopieurs et d'allouer une dotation au fonctionnement du Rased (Réseau d'Aide Spécialisé de l'Education Nationale).

## ... Carnet d'adresses jeunesse

Toutes les adresses et numéros de téléphones utiles en matière d'emploi, de formation, de logement, de santé, disponibles dans tous les lieux publics (Mairie, Maisons pour tous...) et sur le site de la ville de Montpellier: [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr)  
Un Guide des Jeunes retrace également tous les aspects de la vie des jeunes. Enfin La Carte Été Jeunes (25,50 €) propose un programme d'activités complet pour passer l'été à Montpellier.

## ... Crèches Collectives municipales

Les crèches collectives municipales sont des établissements permanents. Elles sont au nombre de 13 et accueillent en journée, à temps plein ou à temps partiel, 720 enfants âgés de moins de 3 ans, dont les parents ont une activité professionnelle, sont étudiants, en stage ou en formation. L'espace y est aménagé afin de favoriser le bien-être, l'éveil et le développement de chacun dans le respect des normes de sécurité. L'équipe de professionnels - éducateurs de jeunes enfants et d'auxiliaires de puériculture -, dont le nombre et les qualifications sont réglementés, est dirigée par une puéricultrice diplômée d'état. La crèche bénéficie également de l'intervention d'un pédiatre, d'un psychologue, d'une coordonnatrice de crèches et d'assistants du service social. Les crèches sont ouvertes 11 mois par an, toute la journée de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. Les repas sont préparés sur place. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles et du barème de la CNAF. Renseignement : 04 67 34 70 61.

## D, comme :

### ... Diététicienne

La diététicienne de la Cuisine centrale de la Ville de Montpellier élabore un plan alimentaire en fonction des recommandations du PNNS (Programme national Nutrition Santé). Ce plan alimentaire qui définit les fréquences, l'équilibre, les apports nutritionnels, les grammages, etc, permet à l'équipe des responsables de production d'établir les menus pour 8 semaines en général. Les menus sont consultables sur le site de la Ville : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr)

pellier.fr. Pour tous renseignements, contacter le 04 67 27 81 00.

## E, comme :

### ... Etudes surveillées

Les études fonctionnent de 16h45 à 17h45 dans les écoles maternelles et élémentaires. Elles sont assurées par des enseignants et des animateurs rémunérés par la Ville. Ces études sont gratuites pour toutes les familles.

## F, comme :

### ... crèches Familiales municipales

Elles assurent dans un cadre familial, un service d'accueil permanent et fonctionnent avec un groupe d'assistantes maternelles agréées par la PMI, employées et salariées par la Ville. L'assistante maternelle reçoit régulièrement à son domicile 1 à 3 enfants de moins de 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Une puéricultrice - directrice et une équipe pluridisciplinaire (pédiatres, psychologue, éducateurs de jeunes enfants) qui assurent des visites régulières au domicile des assistantes maternelles. Durant les congés annuels de l'assistante maternelle, la garde des enfants est assurée par un service relais. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles et du barème de la CNAF. Renseignements : 04 67 34 70 61.

## G, comme :

### ... Haltes-Garderies municipales

Ces petites structures permettent de répondre au besoin de temps libre des parents et à l'envie de loisirs des enfants. Les parents peuvent en effet utiliser cette formule de garde en demi-journées ou journées complètes pendant leur temps de travail, de stage ou pour pouvoir s'adonner à leurs loisirs, effectuer des démarches, etc. Les 13 multi-accueils municipaux accueillent de façon temporaire ou permanente, 600 enfants de 3 mois à 5 ans, du lundi au vendredi, à la journée de 8h à 18h ou en demi-journée de 13h45 à 18h et de 8h à 12h15. Ces structures souples favorisent l'apprentissage de l'autonomie précoce et, à travers le jeu, la communication des enfants entre eux et des enfants avec les adultes. Le tarif est calculé selon les revenus, la situation familiale et le nombre d'enfants. Pour l'accueil permanent, le tarif est un forfait mensuel, pour l'accueil temporaire, le paiement s'effectue à la demi-journée. Renseignements : 04 67 34 70 61.

## H, comme :

### ... Hygiène alimentaire ++ !

La Cuisine centrale applique la méthode HACCP. Ce sigle anglo-saxon signifie Hazard Analysis of Critical Control Point. En français, on parle de méthode "d'analyse des risques et des points critiques pour leur maîtrise". HACCP vise en fait à garantir le meilleur niveau d'hygiène tout au long de la chaîne de production et permet notamment d'éviter tout risque de contamination microbiologique, chimique ou physique dans les aliments à toutes les étapes de fabrication et de distribution. Tout le principe de fonctionnement est ainsi structuré selon une organisation stricte : la "marche en avant" des marchandises et personnels et une "chaîne stricte du froid", gages de sécurité bactériologique.

## Marylise BLANC, adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse

"Ma préoccupation, c'est l'accueil des petits jusqu'à 3 ans. Dans le cadre du développement de notre politique sociale des quartiers et pour faire face au baby boom, nous allons créer quatre nouveaux établissements avec, tout d'abord, s'inscrivant dans le projet "Montpellier Grand Coeur", l'ouverture en septembre au centre ville (Beaux-Arts), de la crèche Pinocchio et de la halte-garderie L'île aux trésors et ensuite la réalisation dans le quartier Port Marianne d'Odysseum de la multi structure qui comprendra la crèche Mowgli et la halte-garderie Robin des bois. S'agissant de mon autre secteur d'intervention tout aussi important, qu'est la jeunesse, je me réjouis que la Ville a su mettre en place toute une série d'initiatives destinées à accompagner les jeunes dans chaque étape de leur parcours. La liste est longue... Et sans doute beaucoup reste encore à inventer. Nous y travaillerons donc ensemble. Enfin, pour les grandes vacances, la Ville a permis à 580 jeunes de partir en colonie de vacances grâce aux aides accordées à 383 familles ou versées directement à l'organisme gestionnaire de séjour. 80 000 € sont consacrés chaque année à l'aide des familles dans le cadre des colonies de vacances.



## I, comme :

### ... Inscription en crèche

Dès l'annonce de votre grossesse, vous pouvez vous informer sur les divers modes de garde existant à Montpellier au service Enfance au 04 67 34 70 61. L'inscription a lieu ensuite à la naissance de votre enfant ou quand vous envisagez de reprendre une activité. Vous pouvez inscrire votre enfant directement au service Enfance pour les accueils réguliers dans les crèches et haltes-garderies de la Ville ou auprès de la responsable de chaque structure pour les accueils temporaires dans les établissements de la ville, ainsi que dans toutes les autres structures à gestion autre que municipale. Documents à fournir : livret de famille ou extrait d'acte de naissance et carnet de santé (BCG obligatoire) de l'enfant, dernière quittance EDF de téléphone ou de loyer, bulletin de salaire récent, avis d'imposition de l'année, allocations diverses, certificat de scolarité, bourses, numéro d'allocataire et montant des diverses allocations de la CAF, justificatif officiel de l'autorité parentale...

### ... Inscription au restaurant scolaire

Les dossiers sont disponibles à l'école de l'enfant et à la Cuisine centrale des restaurants scolaires où ils doivent être adressés en retour pour l'inscription. Vous pouvez également télécharger le dossier d'inscription sur le site de la Ville : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr).

Contact : Cuisine centrale, 950, allée de la Martelle, tél. : 04 67 27 81 00. Ouverture sans interruption du lundi au vendredi toute l'année, de 8h à 17h. Pour s'y rendre : bus "La Ronde", arrêt : Les Bouisses (rond-point route de Laverune), bus n° 11, arrêt : collège Marcel-Pagnol ou bus n° 6, arrêt : Pas du Loup.

## J, comme :

### ...L'Espace Montpellier Jeunesse

Plus de 60 000 jeunes ont poussé la porte de cet espace situé en plein centre-ville, au 6, rue de Maguelone. Et pour cause, c'est un véritable lieu ressources. Il met à la disposition des 13 - 26 ans, une documentation très large et très complète relative à tous les domaines qui intéressent les jeunes : emploi, logement, sports, loisirs, vacances, etc. Il propose gratuitement à la consultation l'ensemble des supports presse et d'information spécialisée.

A noter, la journée d'accueil des nouveaux étudiants aura lieu le 4 novembre au Corum (inscription : 04 67 92 30 50).

## L, comme :

### ... Label européen décerné à la cuisine centrale !

En 1982 lors de sa création, la cuisine centrale de la ville de Montpellier est une cuisine moderne, conforme à la réglementation en vigueur et titulaire d'un agrément sanitaire français pour la fabrication et la livraison de repas selon le principe de la liaison froide. L'été 1994 a été l'occasion de démolir, puis restructurer complètement l'étage cuisine. La totalité du matériel et de véhicules de livraison a également été changé. Depuis, la cuisine centrale est ultra moderne, conforme à la nouvelle réglementation et titulaire d'un agrément sanitaire européen, toujours selon le principe de la liaison froide. Depuis ces 22 années, ce sont plus de 25 500 000 repas qui y ont été fabriqués !

### ... Espace Logement étudiant

Ce salon qui se tient chaque année au Corum, permet de réaliser en un seul lieu, toutes les démarches de recherche de logement et d'effectuer toutes les formalités d'installation : EDF, téléphone, allocation logement, etc. Ouvert jusqu'au 29 octobre, au salon du Belvédère, de 10h à 18h sans interruption. Tramway : arrêt Corum.

### ...Un 6<sup>e</sup> Lycée à Montpellier

Depuis la première loi de décentralisation (1981), les Régions assument la compétence "lycée". Cela signifie qu'elles construisent, rénovent, entretiennent et assurent le fonctionnement de ces bâtiments. Pour faire face à une constante augmentation démographique quasi unique, le Président Georges Frèche a annoncé la construction de 8 nouveaux lycées dans la région dont un nouveau à Montpellier. Le Conseil municipal a aussitôt approuvé cette décision et a décidé la mise à disposition du Conseil régional, d'un terrain dans le quartier Port-Marianne, situé en bordure de la place d'Odysseum et de l'avenue du Mondial 98, directement desservi par la ligne 1 du tramway.

## M, comme :

### ... Maisons pour tous

Les 25 Maisons pour tous, véritables équipements de la Ville au coeur des quartiers ont pour principale mission de promouvoir l'animation de proximité et la convivialité pour favoriser l'épanouissement des citoyens. Elles disposent d'espaces de loisirs pour les adolescents ainsi que 15 centres de loisirs maternels et 19 centres de loisirs primaires.

### ...Mercredi des enfants et vacances scolaires

En dehors du temps scolaire, le mercredi, mais aussi pendant les vacances scolaires, les enfants de 3 à 12 ans peuvent être accueillis dans les C.L.S.H. (Centres de Loisirs Sans Hébergement) situés dans 26 écoles (tél. 04 67 34 72 50). Vous pouvez contacter également le Centre Municipal Astérix de Grammont (tél. 04 67 65 72 87), la Ferme Pédagogique de Lunaret (tél. 04 67 54 66 24) et les Maisons pour tous de la Ville (tél. 04 67 34 88 60).

### ... Carte Midi

C'est une carte à puce totalement sécurisée, chargée selon un montant désiré par les familles. Elle permet, à chacun des quelque 13 000 enfants fréquentant le restaurant scolaire, de commander son repas du midi et / ou de s'inscrire à l'accueil, dès son arrivée à l'école le matin, via la borne Midi, un lecteur situé à l'entrée de son école. Les repas pris et les accueils horaires du matin ou du soir sont ensuite déduits automatiquement et en temps réel, sans risque d'erreur. Ce système de gestion et de commande par carte, tout en ayant permis à la cuisine centrale de rationaliser la livraison des repas, a également considérablement amélioré et simplifié le service rendu aux familles. Bien sûr, si la famille n'a pas chargé la carte Midi ou si l'enfant a oublié de commander son repas, un repas lui est quand même servi et une procédure de régularisation suivra.

### ... Mobilier neuf

La Ville procède progressivement au remplacement intégral du mobilier des 276 classes maternelles et des 478 classes élémentaires.

## N, comme :

### ... Nouvelles écoles en perspective

Pour accompagner la croissance démographique des quartiers, la Ville réalise des études et des investissements fonciers qui permettent d'envisager la construction de futures écoles. C'est le cas à Port Marianne, avec l'ouverture à la rentrée de l'école maternelle Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz qui s'ac-



A la crèche Sophie-Lagrez (Montpellier centre)



A l'école élémentaire Jacques-Brel (Près d'Arènes)



A la crèche Agropolis (Hôpitaux - Facultés)



A la crèche Galinéta (Cévennes)



compagnera l'année prochaine de l'ouverture de l'école élémentaire Jean-Jaurès. Deux autres écoles sont prévues pour la rentrée scolaire 2005 : l'école maternelle Marguerite-Yourcenar à Malbosc (Hôpitaux-Facultés) et l'école élémentaire Jules-Verne aux Beaux-Arts (Montpellier Centre). La construction de trois groupes scolaires est également lancée à Ovalie (Croix d'Argent) avec l'école maternelle Olympe-de-Gouges et l'école élémentaire Esope, aux Grisettes (Croix d'Argent aussi) avec l'école maternelle Beethoven (reconstruite) et l'école élémentaire Louise-Labbé et enfin à La Lironde avec l'école maternelle Michel-de-l'Hospital et l'école élémentaire André-Malraux (Port-Marianne). L'école élémentaire François-Mitterrand à Malbosc (Hôpitaux-Facultés) ouvrira quant à elle, à la rentrée 2006.

## ... Nouvelles crèches à venir

1356 enfants sont accueillis dans les 31 structures municipales de la ville. Mais le "parc" municipal de places dans les crèches et haltes-garderies va s'étendre encore prochainement. Dans le cadre du développement de sa politique sociale des quartiers et pour faire face au baby boom constaté depuis plusieurs années à Montpellier, la Ville a en effet décidé de créer quatre nouveaux établissements de Petite enfance : avec, tout d'abord, s'inscrivant dans le projet "Montpellier Grand Cœur", la création au centre ville (Beaux-Arts), de la crèche Pinocchio (48 places) et de la halte-garderie L'île aux trésors (25 places), et ensuite, la réalisation dans le quartier Port Marianne à Odysséum de la multi structure qui comprendra la crèche Mowgli (48 places) et la halte-garderie Robin des bois (25 places).

## O, comme :

... Sans OGM

La Ville, au-delà de la réglementation (étiquetage obligatoire dès 1 %) impose à tous les fournisseurs la livraison de produits garantis sans Organismes Génétiquement Modifiés (OGM).

## P, comme :

...Places en crèche

Toutes les demandes de place en crèche sont étudiées et proposées à la Commission mensuelle d'attribution des places. Lorsqu'une place est vacante dans l'un des trois établissements que vous avez sollicités à l'inscription, vous êtes averti sans tarder par un courrier.

... Crèches Pouponnées

Cet été, comme dans les écoles, de nombreux travaux ont été réalisés dans les établissements de petite enfance. Il a ainsi été procédé à la rénovation de la cuisine à la crèche Thérèse-Sentis, la réfection du sol et des peintures au multi accueil Mary-Popin's, la rénovation des façades du local à poussettes de la crèche Cléonice-Pouzin, la modification de l'acrotère au multi accueil Pitchot-Nanet, la réfection du sol de la salle de jeux des moyens à la crèche Blanche Neige, des travaux d'aménagement et de peinture au multi accueil la Maison des enfants, la réfection des sanitaires à la crèche Edelweiss, la réfection des façades à la crèche Les sept nains et la réfection du réseau à la crèche Louise-Guiraud.

## Q, comme :

...Qualificienne

Un cahier des charges est établi par la Ville pour sélectionner les fournisseurs dans le cadre des appels publics à concurrence. Le choix des produits s'effectue en fonction des critères primordiaux de qualité et de sécurité alimentaire. Tous les fournisseurs de marchés des restaurants scolaires de la Ville doivent ainsi fournir impérativement tous les documents relatifs à la traçabilité des produits (suivi des aliments à tous les stades de leur élaboration), ainsi que ceux attestant de l'origine des viandes (naissance, élevage, abattage, découpe, etc.) et de l'absence d'OGM (organismes génétiquement modifiés). C'est la qualificienne de la cuisine centrale qui est chargée de cette vérification très pointue et également du suivi des règles d'hygiène alimentaire imposées par l'application du

système HACCP.

**R, comme :**

... Réseau câblé dans les écoles

A l'heure actuelle, les 110 directrices et directeurs d'école sont équipés en ordinateurs et les 55 écoles élémentaires sont reliées à Internet. Même si cela ne concerne actuellement qu'une vingtaine d'écoles maternelles sur les 55, toutes auront accès au réseau câblé fin 2005.

... Régime alimentaire au restaurant scolaire

Certains enfants peuvent bénéficier, selon certaines modalités, de régimes particuliers dans les restaurants scolaires. Les régimes médicaux, conformément à la réglementation, sont liés à la signature annuelle d'un PAI, un Projet d'Accueil Individualisé, sollicité par les parents et signé par les différents intervenants (parents, médecins, école, ville...). Selon les cas, les enfants apportent leurs repas ou la cuisine centrale fabrique spécialement et livre nominativement les menus de remplacement dans le cadre de régimes standard. Les régimes de conviction (sans porc, sans viande) sont liés à la demande écrite annuelle des familles, afin que la Cuisine centrale fabrique et livre spécialement les plats de remplacement. Tous les régimes sont des fabrications spécifiques à l'attention des convives demandeurs. En contrepartie, en raison des impératifs techniques de production, ces convives s'engagent à déjeuner tous les jours.

... 8 000 Repas par jour dans les Restaurants scolaires !

Les repas des 76 restaurants scolaires maternelles et élémentaires des 116 écoles de la ville de Montpellier sont fabriqués par la cuisine Centrale municipale. 80 agents assurent la fabrication, la livraison des repas et la gestion de l'unité de production.

## S, comme :

...La carte Animation Sport

Avec la carte "Animation Sport" vous pouvez accéder à plus de 50 disciplines encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville et des associations montpellieraines dans le cadre du "Programme Permanent". Par ailleurs, vous pouvez bénéficier de l'ensemble des activités proposées par le programme "Spécial Vacances". Cette carte est nominative et valable pour une année. Elle est obligatoire pour toutes les activités organisées par le service "Animation Sport". Le prix de la carte est fixé à 4,70 €.

## T, comme :

... Tarification sociale pour permettre à tous les écoliers de déjeuner au restaurant scolaire

Les tarifs sont fixés pour l'année civile par délibération du Conseil municipal, conformément aux directives ministérielles. La participation maximale des familles est de l'ordre de 30 % du coût total des repas, la Ville finançant en totalité les 70 % restants. De plus, une grille de tarification sociale permet d'accorder sur dossier des tarifs dégressifs en fonction des ressources des familles les plus modestes. Pour bénéficier d'un tarif dégressif adapté à vos ressources, il faut retirer, compléter, puis déposer un dossier accompagné des photocopies des pièces demandées, avant le 30 septembre à la Cuisine centrale où deux correspondants sociaux sont mis à votre disposition pour renseigner et étudier les dossiers. Les tarifs réduits qui ont été accordés au cours de l'année passée restent valables jusqu'au 31 décembre 2004. Mais pour pouvoir continuer à en bénéficier à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, il est quand même nécessaire de retourner avant le 30 septembre à la cuisine centrale, le dossier personnel adressé personnellement à chaque bénéficiaire au cours du mois de juillet.

## W, comme :

... Le Site Web de la ville de Montpellier  
Vous pouvez retrouver toutes ses informations sur le site de la Ville : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr)



La crèche Pinocchio et la halte garderie L'île aux trésors ont ouvert pour la rentrée

## Tarifs des repas et des accueils

Quotient Tranches en euros	Repas à l'école élémentaire	Repas à l'école maternelle	Accueils Tarif horaire
0 - 103	0,89 €	0,89 €	0,34 €
103 - 167	1,58 €	1,58 €	0,43 €
167 - 191	2,19 €	2,19 €	0,51 €
191 - 260	2,53 €	2,53 €	0,69 €
260 - 290	2,76 €	2,53 €	0,78 €
290 - 305	3,04 €	2,76 €	0,78 €
305 - 458	3,12 €	2,82 €	0,80 €
458	3,21 €	2,94 €	0,82 €

## Les ouvertures de poste à la rentrée scolaire

- Ecole maternelle Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz (Port-Marianne) : 4 postes dont un transfert de l'école maternelle Anne-Franck
  - Ecole maternelle Jean-Cocteau (Près d'Arènes) : 1 poste
  - Ecole maternelle James-Joyce (Mosson) : 1 poste
  - Ecole maternelle Jacques-Prévert (Mosson) : 1 poste
  - Ecole maternelle Maria-Callas (Centre) : 1 poste
  - Ecole maternelle Sarah-Bernardt (Port-Marianne) : 1 demi poste pour le cours de rattrapage intégré (C.R.I.)
  - Ecole élémentaire Blaise-Pascal (Port-Marianne) : 1 poste
  - Ecole élémentaire Jean-Macé (Près d'Arènes) : 1 poste
  - Ecole élémentaire Berthe-Morisot (Centre) : 1 demi poste de psychologue
  - Ecole élémentaire Simon-Bolivar (Mosson) : 1 demi poste de CP renforcé
  - Ecole élémentaire Julie-Daubié (Cévennes) : 1 demi poste de CP renforcé et 1 demi poste de psychologue
  - Ecole élémentaire Léo-Malet (Mosson) : 1 poste pour le cours de rattrapage intégré (C.R.I.)
  - Ecole élémentaire Sigmund-Freud (Hôpitaux-Facultés) : ouverture d'une classe d'intégration scolaire (C.L.I.S.)
  - Ecole élémentaire Léopold-Sédar-Senghor (Mosson) : 1 demi poste de CP renforcé et 1 demi poste de cours de rattrapage intégré
  - Hôpital Gui de Chauliac : ouverture d'une classe spécialisée option E
- Ces mesures de carte scolaire ont été prises en compte aussitôt par la Ville, qui a pris les mesures suivantes : la création de 6 postes d'ATSEM (agents territoriaux spécialisés) pour les classes maternelles et d'1 poste pour la CLIS de l'école Sigmund-Freud et la mise en place de préfabriqués à usage de classes et de dortoirs dans les écoles maternelles suivantes : Jacques-Prévert, James-Joyce et Jean-Cocteau.



**Christophe MORALES,**  
adjoint au maire  
délégué à  
l'enseignement

"La croissance des effectifs dans certains quartiers a bien été prise en compte par l'Inspection d'Académie qui a créé les postes nécessaires notamment pour permettre l'ouverture de l'école Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz. Je m'en félicite. En revanche, je regrette que dans certains quartiers, le soutien aux enseignants

n'ait pas été plus fort et que des postes soient supprimés ou gelés. Il aurait été souhaitable de les conserver afin d'assurer un suivi pédagogique plus important surtout dans les secteurs qui le méritent, comme à l'école Voltaire. En ce début d'année scolaire, je voudrais remercier tous les agents municipaux et les entreprises qui ont travaillé durant l'été pour préparer la rentrée. Tout a été mis en œuvre pour qu'elle soit la plus réussie possible!"

# Le centre-ville piéton : ça marche !

Depuis le 23 août, le centre-ville de Montpellier est une zone piétonne. Après plus de six ans d'une concertation minutieuse et grâce au travail des équipes techniques de la Ville, le rêve poursuivi par Hélène MANDROUX et défendu par toute son équipe municipale est devenu une réalité citoyenne. L'Ecusson, débarrassé de la plus grosse part des nuisances causées par la circulation automobile, respire enfin. Cette nouvelle étape dans la réalisation de l'opération Grand Cœur permet désormais aux 11 000 résidents ainsi qu'à tous les Montpelliérains, de découvrir cette nouvelle façon de vivre la ville.



Cela y est, c'est fait ! Descendre tranquillement de la place de la Préfecture vers le Couvent des Ursulines au nord, ou rejoindre, en flânant, la rue du Faubourg du Courreau au sud est désormais une réalité. Depuis le 23 août, la circulation automobile est interdite dans le cœur de ville, sauf pour les résidents et usagers professionnels, selon des modalités particulières. La réalisation de ce projet, action majeure de l'opération Grand Cœur, prouve que Montpellier, tout comme Strasbourg, Bordeaux ou encore Rennes, compte parmi ces villes françaises ayant fait de l'amélioration de la qualité de vie dans leur centre historique une priorité. Ainsi Montpellier possède aujourd'hui, avec 24 km de rues piétonnes, la plus grande zone piétonne de France rapportée au nombre d'habitants.

## 7 ENTRÉES ET 11 SORTIES

Les agents de la voirie et du génie urbain ont travaillé d'arrache-pied dès le début du mois d'août pour mettre en place les nouveaux équipements nécessaires : trois totems d'entrée en zone piétonne ont été remplacés par de nouveaux modèles et quatre



autres cylindres flambant neufs ont fait leur apparition. Au total, sept de ces appareils ultrasophistiqués veillent donc désormais sur les allées et venues des usagers ayant de bonnes raisons de pénétrer dans l'Ecusson. La mise en place de 11 sorties et la condamnation de nombreuses rues du centre-ville aura, elle, nécessité la pose de plus de soixante bornes. Pour autant, les agents des services techniques de la Ville n'en sont pas au bout de leur peine. Car la fermeture de la zone à la circulation va permettre la disparition de 5 600 bornes qui délimitaient le tracé de l'ancienne zone piétonne en bouchant l'entrée et la sortie de certaines rues. Leur élimination devrait s'établir sur les semaines qui viennent, les obstacles à la bonne circulation du petit bus de la "Guilhem" ayant d'ores et déjà disparu. En connexion avec le tramway, le "Guilhem" permet depuis le 23 août de se déplacer aisément dans tout le centre historique au fil de ses seize arrêts. Reste à faire en sorte que l'autobus puisse circuler sans entrave. Cela passe évidemment par le civisme et la coopération des usagers disposant d'un droit de circulation ou, exceptionnellement, de stationnement.

## 35 € D'AMENDE ET MISE EN FOURRIÈRE

Car, plus encore que la circulation (les résidents disposant d'un parking et les professionnels ont bien entendu, par nécessité, le droit de circuler temporairement dans la zone), c'est bien le stationnement qui est, sauf exception, interdit. Afin de faire respecter ces nouvelles dispositions, les agents de police municipale équipés de VTT multiplient les patrouilles. Si, durant la première semaine, leur travail s'est essentiellement limité à des actions de prévention, les automobilistes contrevenants risquent, depuis, d'être verbalisés à hauteur de 35 €. Mais le stationnement illégal dans la zone piétonne pourrait bien coûter désormais beaucoup plus cher : car si l'amende encourue s'élève bien à 35 €, elle devrait s'accompagner à l'avenir d'une mise en fourrière immédiate. De quoi faire réfléchir les automobilistes récalcitrants, mais aussi, et surtout, faire respecter ce nouveau cœur de ville, cet espace partagé, propre, aéré, qui se veut désormais un lieu de vie et de rencontre complètement libéré.

## Les piétons se sont déjà appropriés l'espace

Depuis le 23 août dernier, l'Ecusson est entièrement piéton. Et cette opération, si elle n'a pas toujours été très facile à mettre en place, est une grande réussite. Nous avons ainsi rendu aux Montpelliérains un espace élargi et libéré, qui permet de découvrir ou de redécouvrir le plaisir de se déplacer, de flâner, de faire ses achats sans les contraintes liées à la circulation automobile. Ce nouveau dispositif permet par ailleurs aux services de secours d'intervenir plus rapidement et, donc, plus efficacement. Il facilite aussi le travail des artisans, qui peuvent désormais, en fonction des autorisations en vigueur, stationner plus près de leurs chantiers. La fréquentation du Guilhem ne cesse d'augmenter depuis sa mise en fonction. Il est vrai que nombre de riverains, en particulier les seniors, l'attendaient depuis longtemps. Les réactions sont positives dans leur grande majorité. Enfin, depuis le début des discussions sur la piétonnisation, je dis et je répète qu'il ne sert à rien d'opposer sans cesse Odysseum et l'Ecusson. Odysseum ne dépouillera pas le centre historique de ses clients. Au contraire, la zone ludique et commerciale attirera très prochainement les touristes de passage sur l'autoroute, puis les guidera, grâce notamment au tramway, vers le centre-ville où ils découvriront les richesses de notre patrimoine, d'autres propositions commerciales et ce nouveau "bien vivre" à Montpellier.



Louis POUGET, adjoint au maire délégué aux services techniques

## Circulation : Nouveaux accès et un grand changement à Louis-Blanc

La zone piétonne reste accessible à tout véhicule le matin de 4h à 9h. Sept totems permettent l'entrée dans l'Ecusson, huit bornes "descendantes" en contrôlent la sortie :

### Les entrées :

- Place Molière,
- angle rue Saint-Guilhem et rue de la Loge,
- angle place des Martyrs de la Résistance et rue Cambacères,
- rue du Pila Saint-Gely (côté boulevard Bonne Nouvelle),
- angle passage Bruyats et rue Jacques-Cœur,
- angle Quai du Verdanson et rue Ferdinand-Fabre,
- rue de Vertun.

### Les sorties :

- Place Molière,
- Grand-rue Jean-Moulin,
- rue de la Valfière (côté rue Foch),
- rue Montpelliéret,
- place Albert 1<sup>er</sup>,
- angle boulevard Louis-Blanc et rue Michel-Vernière,
- rue Four-des-Flammes,
- rue Gautier,
- rue de Villefranche,
- rue de Verdun,
- rue Boussairolles.

Il est à noter que la rue Jean-Jacques-Rousseau et la rue des Augustins ne sont pas comprises dans la zone piétonne. Plus d'accès direct au Corum par les boulevards Pasteur et Louis-Blanc

Il est à noter que l'extension de la zone piétonne entraîne un changement important dans le plan de circulation autour de l'Ecusson. Ainsi, au nord, les boulevards Pasteur et Louis-Blanc - qui permettaient jusqu'ici de relier la place Albert 1<sup>er</sup> au tunnel du Corum - sont désormais interdits à la circulation et réservés au passage du tramway (seuls les résidents, professionnels et clients de ces derniers bénéficient d'une autorisation réglementée). Les automobilistes voulant rallier les environs du stade Philippidès et le quartier de la route de Nîmes doivent donc désormais passer par Boutonnet et puis les Beaux-Arts ou contourner le centre-ville par les boulevards et emprunter le tunnel de la Comédie.

## Parkings TaM : nouveautés et prix en baisse pour les résidents

Pour accompagner l'extension de la zone piétonne, TaM lance un nouveau forfait particulièrement attractif à destination des résidents, le Forfait Grand Cœur. Cet abonnement offre aux habitants de l'Ecusson un accès permanent à l'un des cinq parkings souterrains ou couverts gérés par TaM, couplé à une carte mensuelle de transport en commun permettant de voyager en permanence et sur tout le réseau TaM (autobus et tramway). Ce forfait est proposé au prix de 85 € / mois dans les parkings :

- Gambetta,
- Arc de Triomphe,
- Laissac,
- Europa,
- Nombre d'Or.

La mise en place de cette nouvelle formule s'accompagne d'une harmonisation des types d'abonnements proposés et d'une baisse significative de leurs tarifs (de l'ordre de - 12 % par rapport aux tarifs de référence). Ainsi l'abonnement "Résident nuit", qui permet un accès du lundi au vendredi de 18h à 8h et 24/24h le week-end, est généralisé aux cinq parkings et proposé au tarif identique de 35 €. Enfin, l'abonnement "Résident permanent" coûtera désormais 70 € pour les parkings Gambetta, Europa et Nombre d'Or et 80 € pour les parkings Arc de Triomphe et Laissac.

## PASS ECUSSON

Le PASS ECUSSON, qui régleme l'accès à la zone est disponible au poste de police municipale centre historique, situé 28 rue Foch. Pour l'obtenir, les résidents et usagers doivent se munir :

- d'une pièce d'identité,
- de la taxe d'habitation ou d'un justificatif attestant de l'activité professionnelle (bail commercial, inscription au registre du commerce...),
- d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF... de moins de 2 mois),
- de la carte grise du véhicule.

Contre le paiement d'une caution de 10 €, les résidents et usagers recevront une carte pass permettant l'entrée et la sortie de la zone, les conducteurs de deux-roues devront, eux, coller un macaron, bien en vue, à l'avant de leur véhicule.

Numéro Vert : 0 800 34 07 07.  
Mission Grand Cœur, 17 bd du Jeu de Paume.  
Maison de la démocratie, 16 rue de la République.  
Internet : [www.ville-montpellier.fr](http://www.ville-montpellier.fr)



Minute de silence en mémoire de M. Robert NOUALHAC, élu municipal de 1959 à 1977.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès verbal de la séance publique du 28.06.04.
3. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil municipal.
4. Procès verbal : installation d'Yves LARBIOU comme Conseiller municipal en remplacement de Robert Navarro, élu Député européen.
- 4 bis. Copropriété du Petit Bard - Avance financière de la Ville pour la réalisation des travaux de mise en sécurité des parties communes de la tour H récemment sinistrée.
- 5 à 12. Election d'Yves LAR-

BIOU en remplacement de Robert NAVARRO à la commission municipale "Sécurité Publique, Sûreté de la Ville", à la commission municipale "Ecomobilité", au conseil de Communauté d'Agglomération de Montpellier, à la commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, au conseil d'administration du Comité des Oeuvres Sociales et Culturelles du personnel municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, au comité de la caisse des écoles, à la commission de la restauration scolaire et à la commission d'attribution des logements pour le Nouveau Logis Méridional.

13. Association du Festival de Radio-France et de Montpellier Languedoc Roussillon - Représentants de la Ville - Election de Hélène MANDROUX et de Henri TALVAT en remplacement de Robert NAVARRO.
14. Rapport : Mission d'information et d'évaluation sur les risques d'inondation.
15. Attributions de subventions concernant 11 associations et comités de quartier participant à la manifestation Montpellier Quartiers Libres 2004.
16. Théâtre Jean-Vilar - Conven-

tion de résidence artistique et culturelle avec la compagnie "Pourquoi pas - Les Thélémites".

17. Bail emphytéotique pour la location de l'ancienne école de pharmacie en vue de la Biennale d'Art Contemporain Chinois organisée en 2005.
18. Centre d'Art Contemporain - Indemnisation d'un comité d'experts en vue de la réflexion préalable à la création d'un Centre d'art contemporain.
19. Désignation de 3 élus de la ville (Hélène MANDROUX, Henri TALVAT, Magali COUVERT) et de 3 personnes qualifiées au sein de l'Association "Biennale d'Art Contemporain Chinois".
20. Enseignement - Grand Cœur - Désignation des titulaires de l'appel d'offres pour l'extension de l'école maternelle Chaptal et son réaménagement intérieur.
21. Enseignement - Désignation des titulaires de l'appel d'offres pour la construction d'une salle polyvalente à l'école élémentaire Alain-Savary.
22. Enseignement - Préparation de la rentrée scolaire 2004/2005.
23. Enseignement - Désigna-

tion des titulaires de l'appel d'offres pour la rénovation de la toiture et des menuiseries extérieures de l'école élémentaire Frédéric-Bazille.

24. Enseignement - pour l'année scolaire 2004/2005, 21 classes de découverte sont programmées du 01/09/04 au 31/12/04.
- 25 et 26. Enfance - Montpellier Grand Cœur - Résiliation du marché passé concernant les travaux de réalisation de la crèche Pinocchio, la halte garderie "L'île au trésor" et la Maison des seniors et avenant pour travaux supplémentaires.
27. Enfance - Désignation des entreprises pour la construction de la crèche Robin des Bois et de la halte garderie Mowgli.
28. Sports - Contrat de prestations de services - SAOS MHRC / Ville de Montpellier.
29. Sports - Déplacement d'une délégation officielle aux Jeux Olympiques d'Athènes 2004.
30. Vacance d'un poste d'attaché territorial exerçant les fonctions de journaliste auprès du service communication - Recrutement d'un agent contractuel.
31. Création d'un poste d'ingénieur au service informations géographiques - Recrutement d'un agent contractuel.
32. Vacance d'un poste de directeur territorial chargé de projet pour la réalisation du musée de l'histoire de la France en Algérie (1830 à 1962) - Recrutement d'un agent contractuel.
33. Création pour le parc zoologique de Lunaret d'un poste de vétérinaire à temps partiel - Recrutement d'un agent contractuel.
34. Vacance d'un poste d'administrateur territorial hors classe chargé des fonctions de directeur du conseil en gestion - Recrutement d'un agent contractuel.
35. Revalorisation des vacances des animateurs du centre de loisirs Astérix.
36. Création d'un poste d'ingénieur à la Direction des Affaires Culturelles - Recrutement d'un agent contractuel.

37. Budget supplémentaire 2004 - Budget principal et budget annexe de l'eau.

38. Rapport sur la dotation solidarité urbaine - Exercice 2003.
- 39 et 40. Gestion de trésorerie - Ouverture de crédit avec DEXIA CLF et le Crédit Agricole Indosuez.
41. Attribution de subventions aux associations.
42. Mise en place d'un traitement automatisé des informations relatives aux associations.

43 à 46. Société Vinci Park - Convention d'affermage du parking Peyrou-Pitot et conventions de concession du parking des gares, du parking Comédie, du parc de stationnement Foch Préfecture et Marché aux fleurs - Rapport du délégataire pour 2003.

47 à 51. TaM - Convention de concession du parking Europa et Gambetta, concession d'affermage des parking Laissac, Arc de Triomphe, Nombre d'Or : Rapport du délégataire pour 2003.

52. Société des parkings du Polygone - Convention de concession - Rapport du délégataire - Exercice 2003.

53. SERM - Réseau Montpellierain de chaleur et de froid - Contrat de concession du service de distribution publique d'énergie calorifique - Rapport du délégataire - Exercice 2003.

54. Compagnie Générale des Eaux - Convention d'affermage pour la distribution publique de l'eau potable - Rapport du délégataire - exercice 2003.

55 à 60. TaM, Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction, SAEM - Le Corum, Société d'économie mixte de la foire internationale de Montpellier (SEM-FIM), SEM du Marché d'intérêt national de Montpellier (SOMIMON) et SERM - Rapport des administrateurs au Conseil municipal - Exercice 2003.

61. Plan de Déplacements Urbains - Projet de restructuration tarifaire globale des parcs de stationnement TaM.

62. Parc de stationnement Laissac : modifications des dispositions tarifaires, avenant n° 1.

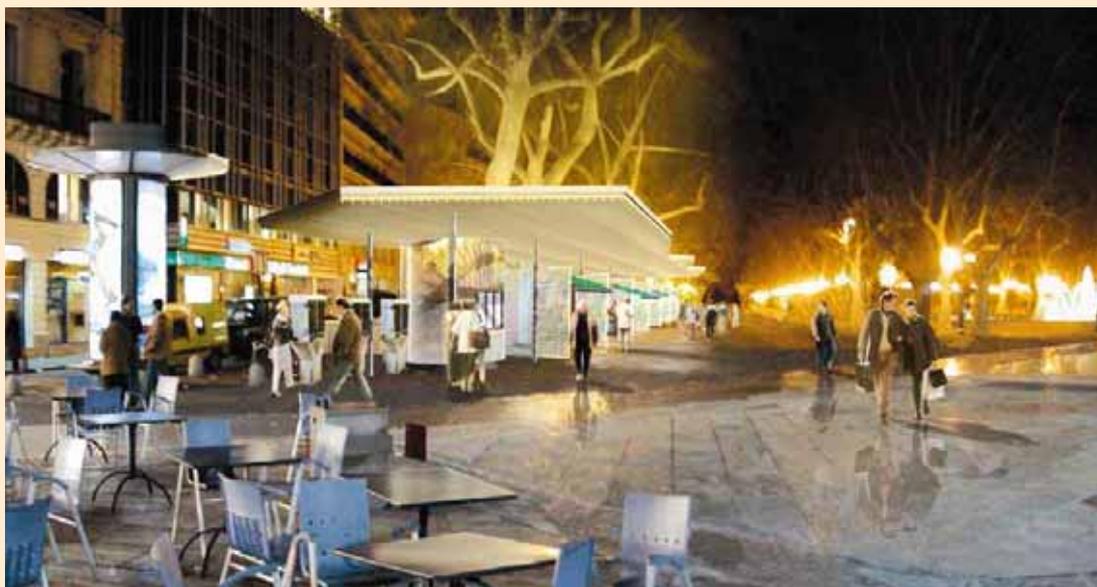


### Le Nouveau Saint-Roch : le futur quartier est articulé autour d'une gare trois fois plus grande et d'un parc de deux hectares

La gare actuelle sera agrandie grâce à un nouveau bâtiment, en forme de tunnel, recouvert d'une verrière qui s'étendra sur la surface de l'ancienne gare routière et enjambera le pont de Sète. Un parking sur deux étages, allant du pont Leyris jusqu'au pont de Sète sera construit. Environ 700 logements neufs pourront accueillir 2000 habitants tandis que 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux seront placés entre la place de Strasbourg et le boulevard Vieussens. Un parc public de 2 hectares sera aménagé sur les anciens terrains Baurès. Parcouru d'allées, largement plantées, il accueillera de vastes bassins de rétention pour collecter l'eau en cas de fortes pluies. Une vaste place triangulaire aménagée sur le parking actuel de la Semam sera bordée d'immeubles accueillant des bureaux et un grand hôtel. Au centre, une fontaine et des pergolas apporteront de la fraîcheur. Le projet architectural est dirigé par Paul Chémétov, architecte de renom international qui a construit la médiathèque Emile-Zola.

## De nouveaux kiosques sur l'Esplanade

Les travaux ont commencé pour les fleuristes de l'Esplanade qui bénéficieront bientôt de six kiosques flambant neuf. D'une capacité de 15m<sup>2</sup> chacun, munis de mobiliers adaptés, ils disposeront d'une pergola commune en bois. Une cour arrière servira à abriter des locaux réservés aux déchets. Le guichet du "petit train" fera lui aussi peau neuve. C'est le cabinet d'architectes Boudier / Moskwa qui est chargé de la réalisation. Coût de l'opération : 384 000 €.



**63.** Parc de stationnement Gambetta : modifications des dispositions tarifaires, avenant n° 7.

**64.** Parc de stationnement Arc de Triomphe : modifications des dispositions tarifaires, avenant n° 2.

**65.** Parc de stationnement Europa : modifications des dispositions tarifaires, avenant n° 3.

**66.** Parc de stationnement du Nombre d'Or : modifications des dispositions tarifaires, avenant n° 3

**67.** Hérault Habitat (Office Public des HLM de l'Hérault) - Annulation de la garantie de la ville pour les deux emprunts souscrits par Hérault Habitat lors de la construction des 58 logements du foyer pour jeunes travailleurs "Les quatre Vents".

**68.** Démolition de la salle Maçon de la Maison pour Tous Marcel-Pagnol.

**69.** Désignation des entreprises pour les travaux de construction de la Maison pour tous Méline-Mercouri.

**70.** Annulation de la mise à disposition gratuite de l'Espace Balavoine.

**71.** Montpellier Grand Cœur - approbation du bilan de concertation préalable avec le public concernant la procédure de périmètres de restauration immobilière.

**72.** Approbation du projet de contrat entre le Département de l'Hérault, la Communauté d'Agglomération de Montpellier et la Ville de Montpellier. Le contrat s'organise en trois volets : équipements, infrastructures routières et tramway.

**73.** Agrément de candidature de Sud Affutage Cadieux à la ZAC Garosud.

**74.** Approbation de la convention publique d'aménagement Ville / SERM pour le lancement de la ZAC Ovalie.

**75.** Arrêt du dossier de réalisation de la ZAC Ovalie et mise à disposition du public du bilan complémentaire et définitif de la concertation.

**76.** ZAC de la Fontaine - Compte rendu annuel à la collectivité l'exercice 2003.

**77.** ZAC de Malbosc - Convention publique d'aménagement Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003.

**78.** Port Marianne - Jardins de La Lironde : mandat d'étude et de réalisation Ville/SERM pour des infrastructures et compte rendu annuel pour 2003.

**79.** ZAC de Port Marianne - Jardins de La Lironde : convention publique d'aménagement Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003.

**80.** ZAC de Port Marianne - Jacques-Coeur - Convention

publique d'aménagement Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003.

**81.** Port Marianne - Secteur central - Convention de mandat Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003.

**82.** Montpellier Grand Cœur Quartier nouveau Saint-Roch - Convention de mandat Ville/SERM pour les acquisitions foncières et compte rendu à la collectivité pour 2003.

**83.** Montpellier Grand Cœur Quartier nouveau Saint-Roch - Convention de mandat Ville/SERM pour le suivi des études préalables à la mise en œuvre d'une zone d'aménagement concerté - Compte rendu à la collectivité pour 2003.

**84.** Montpellier Grand Cœur ZAC Saint-Charles - Compte rendu annuel pour 2003 - Avenant n° 4.

**85.** Port Marianne - Réalisation d'une conduite d'eau potable entre la place Odysseum et la place de Madrid - Mandat Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003.

**86.** ZAC Port Marianne - Consuls de mer - Convention publique d'aménagement et compte rendu annuel pour 2003 - Avenant n° 2.

**87.** Place d'Espagne - Aménagement d'un nouvel échangeur sur l'avenue Pierre Mendès-France au droit de la rue de la Mogère - Mandat Ville/SERM - Compte rendu an-

nuel pour 2003.

**88.** ZAC Port Marianne - Richter - Convention publique d'aménagement - Compte rendu annuel pour 2003 - Avenant n° 6.

**89.** Port Marianne - Mandat d'acquisitions foncières Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003.

**90.** Aménagement des infrastructures hydrauliques du Nègue cats - Mandat Ville/SERM - Compte rendu annuel à la collectivité - Exercice 2003.

**91.** Montpellier Grand Cœur - ZAC d'Antigone - Convention publique d'aménagement - Compte rendu annuel pour 2003 - Avenant n° 3.

**92.** ZAC Jardin aux Pivoines - Compte rendu annuel pour 2003.

**93.** ZAC Blaise-Pascal - Convention publique d'aménagement - Compte rendu annuel pour 2003.

**94.** Port Jacques-Coeur - Mandat d'études et de réalisation

Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003.

**95.** ZAC Ovalie - Mandat Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003.

**96.** Quartier des Grisettes - Mandat Ville/SERM études et d'acquisitions foncières - Compte rendu annuel pour 2003.

**97.** Boulevard Pénélope - Section avenue du Mondial 98 - Carrefour de Londres - Mandat Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003 - Avenant n°4.

**98.** Nouvel Hôtel de Ville de Montpellier - Mandat Ville/SERM - Compte rendu annuel pour 2003.

**99.** Port Marianne - Secteur sud - Définition des infrastructures primaires - Mandat Ville/SERM - Compte-rendu annuel pour 2003 - Avenant n° 1.

**100.** Montpellier Grand Cœur - Avenant n°1 à la convention publique d'aménagement - Compte-rendu annuel pour 2003.

## Un marché place Albert 1<sup>er</sup>

Au printemps prochain, la Ville se dotera d'un nouveau marché de plein air sur la place Albert 1<sup>er</sup> actuellement en travaux. Il sera composé d'une dizaine de places et sera ouvert le matin deux jours par semaine. Ce nouvel ensemble piétonnier est appelé à jouer un rôle de tout premier plan dans les années à venir. Il servira de lien entre une frange de Boutonnet, la ZAC St Charles et l'Ecusson. Le futur marché devrait fonctionner les mercredis et vendredis de 7h à 13h.

## VACCINATION ANTIGRIPPALE

La campagne de vaccination antigrippale 2004 démarre le 21 septembre. Les vaccins seront disponibles en pharmacie à compter de cette date. L'Assurance maladie rappelle l'importance de cette vaccination pour les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que pour les victimes de certaines affections de longue durée (diabète, insuffisances cardiaques graves, affections neurologiques et musculaires graves...). Cette année encore, un formulaire de prise en charge sera envoyé à ces personnes (environ 8 millions) afin qu'elles puissent être vaccinées gratuitement. En 2003, pas moins de 4,1 millions de personnes ont contracté le virus de la grippe dans notre pays.

## CONTRE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

L'association Séniors Présence, dont la vocation est d'aider les personnes âgées à leur domicile, œuvre également pour prévenir la dépendance et la perte d'autonomie. Dans cet objectif, l'association propose des ateliers mémoire et des ateliers d'art thérapie (progression par l'art), dispensés par des psychologues diplômés et confirmés. Les ateliers mémoire s'adressent à toutes les personnes désireuses d'entretenir leur mémoire et de prévenir les effets du vieillissement cérébral. Les ateliers d'art thérapie favorisent, eux, l'expression, stimulent l'imagination, aident aux échanges avec les autres et permettent d'exprimer des angoisses. L'art étant pour certaines personnes un moyen précieux de communication. Renseignements et inscriptions : Association Séniors Présence, 24 Cours Gambetta, 34000 Montpellier. Tél. : 04 67 06 93 13.

## PLANÉTIARIUM GALILÉE

La planète Vénus est la vedette de l'exposition du Planétarium Galilée de Montpellier Agglomération qui se déroule jusqu'au 12 septembre. Entrée libre et gratuite, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 21h et le dimanche de 14h à 18h. Planétarium Galilée de Montpellier Agglomération Quartier Port Marianne Allée d'Ulysse - 34000 Montpellier Tél : 04 67 13 26 26.

**101.** Foncier - Décision d'acquisition de la propriété Bacoul (1994, avenue de Toulouse) située dans le quartier Ovalie.

**102.** Foncier - Cession d'une partie de la propriété SCI Major-Flandre pour l'élargissement de l'avenue du Major-Flandre.

**103.** Foncier - Elargissement de l'avenue de l'Abbé Paul-Parguel - Cession de 48 m<sup>2</sup> - Propriété Fabre.

**104.** Foncier - Remise d'ouvrages SERM / Ville de Montpellier - ZAC Port Marianne - Jacques-Cœur.

**105.** Foncier - Acquisition par la Ville auprès de la SERM de biens immobiliers pour la construction du groupe scolaire Malbosco.

**106.** Foncier - Autorisation de vente accordée au Centre Hospitalier Universitaire - 7, boulevard Henri IV - Parcelles BW 73 et BW 251

**107.** Foncier - Elargissement de la rue de la Valsière - Cession gratuite de l'OPAC/ACM

**108.** Montpellier Grand Cœur - Vente à la SERM de divers biens et droits immobiliers.

**109.** Foncier - Vente à la Communauté d'Agglomération de Montpellier d'un bien immobilier propriété de la Ville - sis 31, avenue Jean-Mermoz : lots 1 et 6 pour la réalisation de la 2<sup>e</sup> ligne de tramway.

**110.** Foncier - Délégation du droit de préemption urbain à l'OPAC de Montpellier (ACM) sur la copropriété du Petit Bard.

**111.** Foncier - Acquisition de la propriété des consorts Tallet - 3024, avenue Albert Einstein pour l'aménagement de la zone Montpellier TGV.

**112.** Aménagement du parvis de la Maison pour Tous Michel-Colucci - Autorisation de signer les marchés.

**113.** Service des Eaux - Marché à bons de commande pour l'entretien des ruisseaux, des bassins de rétention et de leurs ouvrages hydrauliques.

**114.** Service des Eaux - Convention constitutive d'un groupement de commande avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier - Dévoisement du Chambéry.

**115.** Service des Eaux - Convention d'occupation du domaine public de la Communauté d'Agglomération de Montpellier portant sur la traversée de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier Agglomération pour le dévoiement du Chambéry.

**116.** Service des Eaux - Marché à bons de commande - Curage et contrôle par passage caméra des canalisations d'assainissement.

**117.** Service des Eaux - Marché de travaux de forage horizontal sous les voies ferrées pour le dévoiement du Chambéry.

**118.** Voirie - Marché n° B2813 - Travaux d'entretien sur divers ouvrages d'art - Avenant n° 1.

**119.** Objectifs et modalités de

la concertation pour la création de la rue Arthur-Young située entre l'avenue Agropolis et la route de Mende.

**120 et 121.** Parc zoologique de Lunaret - Adhésion à l'association CEPA (conservation des espèces et des populations animales) et autorisation de signer le marché pour la réalisation d'une serre tropicale.

**122.** Salle polyvalente de la Mosson - Rue Emile-Picard. Réalisation des marchés.

**123.** Marchés de bâtiments - Entreprise Hervé - Avenant de transfert du titulaire de marché.

**124.** Création d'un marché de plein air, place Albert 1<sup>er</sup>.

**125.** Affaires Commerciales -

Convention avec l'association quartier Ursulines Corum pour le deuxième marché de la Poterie "Terre et Feu" qui se déroulera les 4 et 5 septembre.

**126.** Attribution de marché pour la réalisation des kiosques des fleuristes de l'Esplanade.

**127.** Illuminations Noël 2004 - Avenant au marché 3B381271.

**128.** Acquisition d'horodateurs - Avenant portant sur le transfert de raison sociale de la société Schlumberger Système à Parkaon S.A.S - Marché A790.

**La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le jeudi 7 octobre à 18h, salle Magnol à la Mairie de Montpellier.**

## Yves LARBIOU Un homme d'action discret

**A la suite de la décision de Robert NAVARRO de se consacrer à ses mandats de député européen et de conseiller régional, Yves LARBIOU revient après 3 ans d'absence au sein du Conseil municipal.**

Montpelliérain d'origine, il a vu le jour dans le quartier Saint-Anne où ses parents artisans-commerçants laitiers fabriquaient du Roquefort à Montpellier. Adolescent, il entre au collège technique, dont il sort à 16 ans un brevet commercial en poche. Il va alors travailler dans l'entreprise familiale durant 6 ans, collectant le lait de brebis dans les communes des alentours. "Mais ce travail ne me satisfaisait pas complètement, j'ai décidé de reprendre mes études. Je me suis inscrit à des cours par correspondance." Yves LARBIOU réussit un bac philo, entre à l'Ecole Normale, devient instituteur, obtient ensuite une maîtrise d'histoire géographique et passe le concours qui lui permet de devenir professeur des collèges. Parallèlement à sa vie professionnelle, Yves LARBIOU s'investit dans un premier temps au PSU, ce qui lui permet de faire partie dès 1977 du conseil municipal sous le premier mandat de Georges FRÉCHE, puis il est réélu sous la bannière écologiste. Aucun domaine culturel ne lui est étranger, mais il a une prédilection pour la danse contemporaine. Il préside d'ailleurs le Festival Montpellier Danse.

Rappelons qu'Yves LARBIOU a siégé au sein du Conseil municipal de 1977 à 2001. Il a notamment été adjoint au maire délégué à l'Environnement puis à la Culture.

### Elu de la première heure, quelles ont été pour vous les réalisations marquantes ?

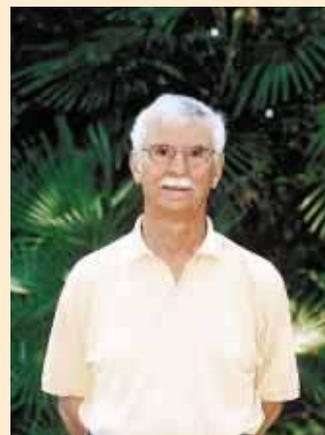
"Lors des deux premiers mandats j'étais adjoint à l'environnement. C'est une époque où la protection de l'environnement était à ses balbutiements. Nous avons commencé par mener un travail de sensibilisation auprès des scolaires en plantant une forêt de pins et de cèdres à Grammont. Un travail que nous avons mené avec l'ensemble des associations liées à l'environnement. Puis, il y a eu la mise en place de la Maison de l'environnement et de l'Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain, une structure chargée de sensibiliser le public à la protection de notre milieu. Une réserve pour la protection des oiseaux a même été conçue en collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux sur le domaine de Lunaret, ainsi qu'un parcours "Découverte de la nature". Dans le même temps, en collaboration avec Raymond DUGRAND (ancien 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'urbanisme), nous avons instauré une charte de l'environnement pour la prise en compte par les services techniques et les services de l'urbanisme des contraintes environnementales à respecter et ce, toujours en liaison avec les associations de la ville. Une période qui a coïncidé avec l'ouverture de nombreux parcs et jardins, la valorisation de la mare écologique de Grammont et la naissance du centre horticoles municipal.

### Parallèlement à votre engagement environnemental, menez-vous d'autres actions ?

Nommé au conseil d'administration du festival de danse et de la compagnie Bagouet, j'ai pu suivre la création du centre chorégraphique national, implanté aux Ursulines. En 1995, j'ai été nommé adjoint à la Culture. J'ai alors accompagné la création du réseau des médiathèques de quartier ainsi que le projet de construction de la médiathèque centrale Emile-Zola, un outil remarquable qui rencontre un succès formidable. Nous avons aussi réussi avec Jean-Paul MONTANARI, à fédérer toutes les manifestations de danse qui se déroulaient à Montpellier et sur sa périphérie sous la houlette du festival Montpellier Danse.

**Vous étiez sur la liste sortante, le suivant après Robert NAVARRO. Il est donc légitime que vous le remplaciez suite à sa démission. Après trois ans d'absence à la Ville, quel est votre sentiment alors que vous repassez les portes de la mairie ?**

L'investissement au plan municipal est un travail très valorisant, on a un contact direct avec la population, on touche du doigt les problèmes concrets, et l'on peut agir sur le cadre de vie des administrés. En tant qu'officier d'Etat civil, j'ai de nombreuses fois, marié des anciens élèves, ce qui est une tâche très plaisante.



## CONCERTATION PUBLIQUE

# Projet d'extension modification de la ZAC Port Marianne-Jacques-Cœur

Par délibération du 31 mars 2004, le Conseil municipal a défini les objectifs et les modalités d'association du public, relatifs à l'extension modification de la ZAC Port Marianne - Jacques-Cœur. Le nouveau périmètre de la ZAC Port Marianne - Jacques-Cœur intègrera, au sud du bassin existant, l'ensemble des emprises foncières comprises, entre le Lez et l'avenue de la Mer, jusqu'en limite sud de l'emplacement réservé C37 pour nouvelle voie inscrit au plan d'occupation des sols. La superficie de la ZAC est ainsi portée de 4,3 à 9,6 hectares. Comme dans son premier périmètre, la vocation dominante d'habitat est confirmée par

la nouvelle ZAC Jacques-Cœur, avec les mêmes objectifs de mixité sociale que ceux visés pour l'ensemble des nouveaux quartiers de logements réalisés par la Ville. Cette fonction habitat (1 600 logements au total) sera complétée par un pôle de centralité d'affaires autour de la place Ernest-Granier et le long de l'avenue de la Mer, ainsi que par l'implantation de locaux commerciaux destinés à répondre aux besoins des nouveaux habitants et à animer le quartier sur la place Ernest-Granier, le long de l'avenue de la Mer et autour du bassin Jacques-Cœur. Au total, la ZAC Jacques-Cœur permettra la réalisation d'environ 170 000 m<sup>2</sup> de surface

hors-œuvre nette.

La concertation publique concernant le projet d'extension modification de la ZAC Port Marianne-Jacques-Cœur, engagée début juin, se poursuivra jusqu'au vendredi 17 septembre 2004. Le dossier est, durant cette période, mis à la disposition du public, accompagné d'un cahier sur lequel chacun peut consigner son avis et ses remarques. Ce dossier peut être consulté du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à l'hôtel de Ville (direction aménagement et programmation, 3<sup>e</sup> étage).

## CONCERTATION

# Création de la rue Arthur-Young



Le quartier d'Agropolis, situé au nord de Montpellier, présente actuellement d'importantes difficultés de circulation. Les différents carrefours, et notamment le giratoire de Montferrier, sont régulièrement saturés et la desserte du quartier présente des lacunes. Afin de remédier à cette situation, la Ville de Montpellier prévoit la création de la rue Arthur-Young, qui reliera la route de Mende à l'avenue d'Agropo-

lis, dans le prolongement de la rue Jean-François-Breton. Cette voirie associée à un nouveau schéma de circulation a comme objectif de diminuer la charge globale de circulation et d'améliorer le fonctionnement du giratoire de Montferrier en limitant le phénomène de saturation. C'est dans ce contexte, et en prévision de la création de cette nouvelle voie, que le nouveau plan de circulation a été mis en place le 11 mai

2004 dans le quartier Agropolis.

La rue Arthur-Young sera de type 2x1 voie, à double sens de circulation, et se raccordera par un carrefour giratoire sur l'avenue Agropolis et par un carrefour à feux sur la route de Mende. Dans sa conception, le projet intègre la création d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton sécurisé, longeant le Bois de Montmaur. Le site d'implantation de la rue Arthur-Young a été étudié de telle sorte qu'il préserve le milieu naturel avoisinant. Le projet comprend un aménagement paysager visant une meilleure intégration de l'infrastructure dans le site. Par délibération en date du 29 juillet 2004, le conseil municipal de la Ville de Montpellier a approuvé les objectifs et modalités de la concertation publique de la rue Arthur-Young. Un dossier présentant cette opération, ainsi qu'un cahier sur lequel chacun pourra formuler son avis et ses observations, seront mis à disposition du public jusqu'au 16 septembre 2004 inclus, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, salle n°024 située au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, 1, place Francis Ponge à Montpellier. D'autre part, une réunion publique de concertation se tiendra le mercredi 15 septembre 2004 à 20h30 à la Maison pour tous Albert-Dubout, 1071, avenue de la Justice de Castelnaud (quartier Hôpitaux-Facultés) à Montpellier.

### Avis de prolongation de la concertation préalable dossier de création de la zone d'aménagement concerté Parc Marianne

Par délibération en date du 3 juin 2004, le Conseil municipal de la Ville de Montpellier a fixé les objectifs et les modalités de la concertation relatifs au lancement de la zone d'aménagement concerté Parc Marianne. La concertation préalable relative au dossier de création du projet de la ZAC Parc Marianne est prolongée jusqu'au vendredi 17 septembre 2004 inclus. Ainsi la mise à disposition du dossier, avec un cahier sur lequel chacun peut formuler son avis et ses observations est prolongée, jusqu'au vendredi 17 septembre 2004 inclus, sauf jours fériés, du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à l'hôtel de Ville (3<sup>e</sup> étage).



### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

En lançant sa 7<sup>e</sup> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (juillet 2004-juillet 2009), la Ville poursuit sa politique active de réhabilitation des quartiers anciens et de requalification du centre afin notamment de traiter des îlots ou des logements insalubres. Cette opération ambitieuse vise à réhabiliter 560 logements et 180 parties communes d'immeubles.

Les subventions mises en place à l'occasion des Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sont destinées aux personnes qui souhaitent réaliser des travaux dans les logements situés dans le périmètre de l'opération et dont ils sont propriétaires. Elles s'adressent à tous types de propriétaires : bailleurs ou occupants, ainsi qu'aux copropriétaires où de telles opérations sont notamment intéressantes pour l'amélioration des parties communes. Ce dispositif permet aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour des travaux de réhabilitation.

#### Des lieux d'accueil et de conseil au cœur des quartiers

Une équipe de professionnels composée d'architectes et d'urbanistes est mise gratuitement à disposition des habitants pour les aider dans l'établissement de leur projet et dans leur démarche de demande de subventions.

Des permanences sont à disposition du public :

- **Local sur le quartier nord Ecusson** : 22, rue de l'Université. Tél. 04.67.54.40.93 ouvert le mardi matin de 9h à 13h et le jeudi après-midi de 14h à 18h
- **Local sur le quartier Gambetta Clemenceau** : 49 bis, cours Gambetta. Tél. 04.67.56.76.83. Ouvert : le mardi après-midi de 14h à 18h et le mercredi matin de 9h à 13h
- **Mission Grand Cœur** : 17, boulevard du Jeu de Paume. Tél. 04.67.55.87.70

#### Conditions d'octroi des aides publiques

Les travaux subventionnés portent sur l'installation des éléments de confort : sanitaires, chauffage, isolation thermique ou phonique, électricité. Ils concernent également l'amélioration des parties communes de l'immeuble et/ou leur consolidation avec des travaux sur la toiture, les façades, les cages d'escalier, les cours, les réseaux. Il faut que ces travaux soient réalisés par des professionnels.

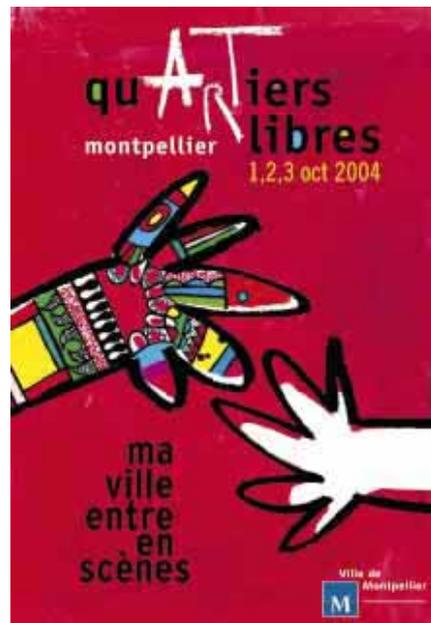
#### La ville intervient aussi sur le cadre de vie du quartier

Comme à l'occasion de chaque opération, la ville mène un grand nombre d'actions sur le paysage urbain, les espaces extérieurs et les équipements publics (réaménagement du Plan Cabane, de la place Albert 1<sup>er</sup>, du Plan de l'Om...).

1-2-3 OCTOBRE

# Montpellier quARTiers Libres

Trois jours de fêtes et de rencontres. Trois jours complets pour permettre à la population de Montpellier de découvrir les multiples visages de la création locale. Trois jours également pour permettre aux artistes de réfléchir sur leur ville, et peut être de donner à la voir autrement. Théâtre, musique, danse, arts plastiques, poésie, littérature... Montpellier QuARTiers Libres, vous offre un voyage au cœur de la créativité. Signée Montpellier.



## 3 questions à Henri TALVAT Adjoint au Maire à la Culture

MANDROUX, c'est une progression naturelle. Une conséquence de tout le travail culturel mené conjointement par l'équipe municipale, mais aussi par les associations, et tous les artistes en place. L'édition 2004 de Montpellier QuARTiers Libres, c'est un peu le numéro zéro d'une manifestation que nous espérons ancrer dans le calendrier des grands rendez-vous culturels. Il nous faut remercier particulièrement tous ceux qui œuvrent depuis plusieurs mois au bon déroulement de cette première édition. L'équipe de la Direction des affaires culturelles de la Ville, constituée autour de Jean-François RIGAUDIN, bien sûr. Mais aussi, tous les partenaires, associations ressources, comités de quartiers, qui au fil des semaines ont aidé à mettre sur pied une programmation mêlant la diversité, la qualité, sans jamais rien perdre de la convivialité nécessaire à l'esprit de fête que nous souhaitons installer pendant trois jours sur l'ensemble des quartiers et pour finir sur la place du Peyrou.

### Quelle évolution possible pour "Montpellier QuARTiers Libres" ?

A l'issue de cette première édition, nous mettrons en place un comité de réflexion et d'évaluation qui nous permettra de mieux préparer l'édition suivante. Dès le mois d'octobre, nous lancerons un appel à projet à l'attention de tous les Montpelliérains qui seraient intéressés pour postuler à l'édition 2005. 70 % du prochain programme, sera constitué par le biais des associations ressources, sur la base de ces candidatures spontanées. L'un des objectifs de Montpellier QuARTiers Libres, visant bien entendu à l'émergence de nouveaux talents, toutes catégories confondues, auxquels nous offrirons la possibilité de gravir cette première marche, parfois si dure, qui mène vers la reconnaissance et la notoriété. Et si demain, ne serait-ce qu'une Montpelliéraine ou un Montpelliérain, pouvait émerger grâce à cette manifestation, et bien ce serait déjà formidable.

### Comment définir l'esprit de "Montpellier QuARTiers Libres" ?

En fin de compte, le slogan retenu pour signer la manifestation Montpellier QuARTiers Libres, figure sur l'affiche, "Ma ville entre en scènes"... Mais sans doute qu'on aurait pu aussi imaginer quelque chose comme, "il y a un artiste dans votre quartier, il aimerait vous connaître et vous aimeriez le rencontrer..." Ou également, "Mon voisin est un artiste"... Parce que cette notion de proximité est fondamentale. Il y a tellement d'années que j'entends des choses injustes. Où l'on me dit, très bien vous faites de grands festivals, vous invitez de grands artistes internationaux, mais nous on vit ici, on travaille, on crée, et on ne parle jamais de nous... Et bien voilà, c'est cette réponse que nous sommes en train d'apporter avec Montpellier QuARTiers Libres. Une manifestation qui peut avoir une portée nationale, mais qui s'adresse avant tout aux Montpelliérains, et qui sera portée par les artistes d'ici... Sans chauvinisme aucun. Simplement parce que la qualité culturelle de notre ville induit aujourd'hui toutes les choses extraordinaires qu'on va y voir... Et sans esprit de concurrence avec quoi que ce soit, mais au contraire une volonté de complémentarité.

### Complémentarité avec l'action culturelle déjà menée sur la Ville ?

Je dirais même, que Montpellier QuARTiers Libres, loin d'être une rupture avec la politique culturelle ambitieuse et volontaire menée par Georges FRÊCHE depuis 1977, et aujourd'hui poursuivie par Hélène

### DEMANDEZ LE PROGRAMME

Pour tout savoir sur Montpellier QuARTiers Libres, tous les lieux, tous les artistes, visitez le stand de Montpellier Quartiers Libres, place Paul-Bec le 12 septembre, à l'occasion de l'Antigone des Associations. Vous pourrez vous procurer un pré-programme de la manifestation, en attendant le programme complet diffusé à 30.000 exemplaires à partir du 24 septembre. Retrouvez le programme complet dans les suppléments quartiers de Montpellier Notre Ville.

### GRATUITÉ

En proposant la gratuité de tous les spectacles, Montpellier QuARTiers Libres se positionne comme une manifestation offerte à tous les Montpelliérains.

### NAVETTE SPÉCIALE

Pendant toute la durée de Montpellier QuARTiers Libres, TaM met à disposition du public, une navette spéciale gratuite, permettant de transporter le public d'un lieu à l'autre pour tous les spectacles organisés sur les quartiers Mosson et Cévennes.

### LES LIEUX

Théâtres, Maisons pour tous, salles de concert, salles d'expositions... Montpellier QuARTiers Libres investit certains espaces réservés à la diffusion de la culture. Mais innove en ouvrant des terrains nouveaux, peu connus, inattendus : des parcs, des jardins, des bars, des stades, des squares, le Hall de la Mairie, la Poste Rondelet et même le tramway...

### LES ARTISTES

De "Rinocérôse", groupe internationalement connu et reconnu, à la danseuse Germana CIVERRA, des poètes Jean JOUBERT, Max ROUQUETTE et Frédéric-Jacques TEMPLE, aux Brigades d'Intervention Poétique, du cabaret de poche de l'association "Le Bruit qui Court", en passant par les expositions de la plasticienne Clara Gaignard, les photomontages paysagers de TILBY, le raï de Cheb HABIB, les déclownades de Kerozen et Gazoline, la guinguette mobile de Zazie Musette, les performances vocales de la Chorale Némoto... : plus de 73 spectacles sur 3 jours, pour un total de 260 artistes et techniciens de la Ville de Montpellier.

## LES BUDGETS

Près de 200.000 euros ont été alloués par la Ville de Montpellier, à l'organisation de cette première édition de Montpellier QuARTiers Libres, dont 137.000 euros pour la seule enveloppe artistique...

## HORAIRES

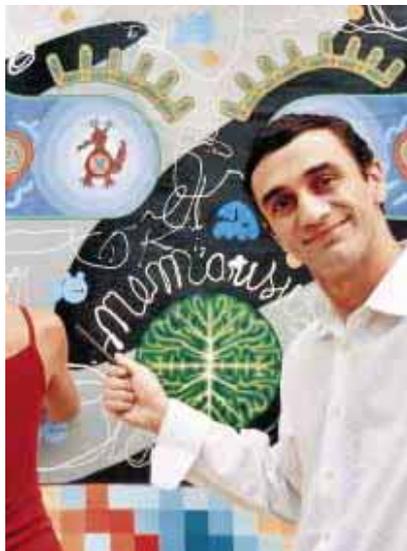
De 7h45 à 2h du matin dans certains quartiers, Montpellier QuARTiers Libres vous invite à découvrir l'art et la culture dans tous ses états. A tout moment de la journée, un artiste, un spectacle, une association prendront le relais pour quasiment trois jours d'animation non stop. Avec en clôture, un grand rassemblement festif le dimanche 3 octobre au Peyrou

## L'AFFICHE

"Deux mains qui se rencontrent. Celle d'un artiste et celle d'un citoyen, d'un habitant de notre ville..." Lors de la présentation à la presse de l'opération Montpellier QuARTiers Libres, Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, soulignait la portée symbolique du visuel conçu par Pascale Delmas-Picard. "Ce projet culturel doit permettre aux hommes et aux femmes, dans les quartiers, de pouvoir s'exprimer, aller à la rencontre les uns des autres, mais aussi d'être partie prenante d'une manifestation conçue à l'échelle de la commune, éclatée sur plusieurs lieux. Avec pour vecteur fédérateur, l'art, abordé ici sous toutes ses formes. Comme le laisse entendre également le "Art" de QuARTiers Libres, mis en évidence par Pascale DELMAS-PICARD sur la très belle affiche de la manifestation. Et la signature : "Ma ville entre en scènes".

## L'ORGANISATION

Maillage, émergence, proximité et fête, tels sont les quatre idées maîtresses retenues par l'équipe organisatrice de cette première édition de Montpellier QuARTiers Libres. Une équipe de coordination dirigée par Jean-François RIGAUDIN au sein de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Montpellier, aux côtés de Laure BOUTY (relations associations) et Madeline FAURE, Séverine BOULARAN, Cécile MARSON (équipe programmation et administrative). Une équipe qui s'est appuyée sur le travail des associations ressources, et le relais des associations de quartiers, qui ont développé des projets d'animations spécifiques qui complètent le programme



© F. de Baillencourt

© Tilby

Zazie Musette

**Pour la première édition de la manifestation, des associations ressources, sélectionnées pour leur expertise et leur reconnaissance sur le terrain culturel local, ont eu pour mission d'établir une programmation spécifique à leur domaine de prédilection, la plus éclectique possible :**  
**La Compagnie "Comme ça" pour la danse contemporaine - le Coca'zine pour la musique et la vidéo - Artoretum pour les arts plastiques - Illusion et Macadam pour la logistique générale.**

## CE QU'ILS EN DISENT :

**Nadia BOULINGUEZ - Cie Comme ça : "Des lieux spécifiques"**

"Ce qui est intéressant par rapport à Montpellier QuARTiers Libres, c'est l'idée de plateaux artistiques conçus hors des scènes artistiques traditionnelles. Le fait que l'on s'attache à créer des lieux spécifiques pour la manifestation. Que la ville entre en scène, justement en investissant des espaces de la vie quotidienne. Comme par exemple la place des Beaux-Arts qui devient un petit Montmartre où les habitants seront conviés à voir des artistes, des spectacles déambulatoires... Ça correspond au travail que la Cie Comme ça mène depuis plusieurs années, en faisant en sorte que toutes les créations chorégraphiques puissent s'insérer et s'adapter à des

lieux et des publics différents, que ce soit dans un hall de gare, une ruelle, etc."

**Jean-Michel GÉRAUD - Artoretum : "Rencontrer le public"**

"Montpellier QuARTiers Libres nous a été présenté comme une jonction entre les artistes, habitants et citoyens d'une ville, et le public. C'est quelque chose qui nous intéresse, dans la mesure où les artistes, s'ils mènent une action spécifique auprès des circuits de diffusion de leurs œuvres (galeries, salles d'expositions, etc) sont souvent très désireux de rencontrer un public plus large. Et la manifestation Montpellier QuARTiers Libres ira dans ce sens. Avec la particularité, ce qui n'était pas une mince affaire, de présenter des artistes vivant ou travaillant sur les quartiers où ils sont programmés... L'ensemble des artistes se sont prêtés au jeu, et feront d'ailleurs une création spécifique pour le quartier".

**Yves BEAUMENEL - Coca'Zine : "Pluridisciplinarité"**

"L'être humain, ce n'est pas une seule face. C'est un diamant avec plusieurs faces et donc il faut que tout brille. L'idée d'une telle manifestation, fédérant la scène musicale, et couvrant un champ très large de la création sous toutes ses formes, pluridisciplinaire, nous a paru un pari essentiel... Nous, on est des musiciens, mais on s'intéresse aussi au cinéma, on écrit, on fait plein de choses, la peinture ça nous touche. Là, on nous propose tout d'un coup de faire des choses avec tout le monde. Non seulement de présenter une scène musicale unifiée à Montpellier, mais de faire une espèce de spectacle total, avec tous les arts représentés. Et là où ça devient magnifique, c'est que c'est un spectacle total à l'échelle de la ville..."

## Les Scènes Musicales (sous réserve)

**Jean-François RIGAUDIN : Comment se repérer dans le programme ?**

"Montpellier QuARTiers Libres, c'est évidemment trois jours d'un programme foisonnant. Circuit horaire ? Circuit thématique ? Programme par quartier ? L'essentiel, quelle que soit la manière dont vous souhaitez aborder ces trois journées, c'est de jouer l'ouverture d'esprit. Si vos goûts vous portent habituellement vers la musique, pour une fois laissez-vous aller à piocher un spectacle de danse ou de théâtre... Nous avons fait en sorte, dans l'articulation de la manifestation, de vous permettre d'assister à différents types de spectacles programmés à des heures inhabituelles... Vous pourrez passer d'un spectacle de danse à un repas de quartier, un concert de musique, une représentation de théâtre, une exposition d'art plastique... Dans votre quartier, ou celui de votre choix... Trois jours de culture, de fête et de convivialité, en toute liberté..."

### Vendredi 1<sup>er</sup> octobre

- Parc Tastavin (19h à 1h) : Elody Margot (Chanson Française), Guilhem Avelan (chanson-jazz), Spi et la gaudriole (folk traditionnel)
- Cour Maison pour tous Léo Lagrange (21h à 1h) : Le cercle makabre (rap HxC), Orchestre Baria (raï), Princesse Kshu & kayason Possé (reggae)
- Boutonnet - stade ODSH (21h à minuit) : Choz pareï (folk tzigane), Yeti (Musette)

### Samedi 2 octobre

- Cour Maison pour tous Léo Lagrange (21h à 1h) : Providence (rap), Cheb Habib (Raï), Dj Faze vs Dj Had (turntablist)
- Place Salengro - Figuerolles (21h à 1h) : Gipsyland (flamenco), Les Boukakés (rock du bled)
- Bassin Jacques Cœur - Port Marianne (21h à 1h) : Les Cristaux Liquident (électro), Raticide vs Eox (Drum & Bass), In-Fused (Lounge), Rinôçérôse DJ Club (Electro Nuggets)
- Boutonnet - Stade ODSH (21h à 1h) : Greasy Hands (Rock Stoner), Servo - Scorch (Garage), DJ Mister cool (rock nuggets)

### 3 octobre

### Grande fête au Peyrou

Un lieu central de rassemblement de tous les artistes et de tous les publics pour fêter la première édition de Montpellier QuARTiers Libres: le Peyrou. Déambulation urbaine, théâtre, chanson française, écriture urbaine, musique classique, chants, reggae, arts de la rue, World Music... sans oublier le "final surprise" prévu à 19h.

### Infos

Direction des affaires culturelles  
**Maison de la démocratie,**  
**16, rue de la République**  
**34 000 Montpellier**  
**Tél : 04 67 34 88 89**  
**mail :**  
**quartierslibres@ville-montpellier.fr**

# agenda

## Photo

### Semaine de l'Arménie

Les "Amis Rotariens de l'Arménie" et l'Amicale Arménienne de Montpellier et la Région présentent dans le cadre de la semaine arménienne, une exposition de photographies représentant des miniatures arméniennes, d'anciennes églises, des vêtements traditionnels féminins, des objets antiques, des objets de culte, les trésors du Catholicoscat d'Etchmiadzine, des documents sur le génocide et des cartes. Une bonne occasion de découvrir la civilisation arménienne et de fêter les 13 ans de l'indépendance du pays.

A l'Espace Martin Luther-King, 27 bd Louis-Blanc, du 6 septembre au 21 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.

## Marathon

C'est à la salle Guillaume de Nogaret (Espace Pitot) que sont exposés pendant une dizaine de jours, les lauréats du 2<sup>e</sup> Marathon Photographique de Montpellier, organisé en mai dernier par l'association Les Photogènes.

Salle Guillaume-de-Nogaret, Espace Pitot, du 18 au 28 Septembre.

Info : [www.marathonphoto.org](http://www.marathonphoto.org)  
[lesphotosgenes@hotmail.com](mailto:lesphotosgenes@hotmail.com)

## Marilyn and friends

Exposition pour la 1<sup>re</sup> fois en France de clichés de la star et d'autres réalisés par Sam Shaw.

A la Galerie photo, Esplanade Charles-de-Gaulle, du mardi au samedi, de 13h à 19h. Jusqu'au 9 octobre.

## Théâtre

### Nouvelle saison à Jean-Vilar

Présentation publique de la saison, le jeudi 18 septembre 2003 à 19h, orchestrée par la Compagnie Pourquoi Pas ? - Les Thélémites.

Théâtre Jean-Vilar, 155 rue de Bologne. Tél. : 04 67 40 41 39

### Rentrée pour Gérard-Philippe

Présentation publique de la saison le vendredi 29 septembre 2004 à 18h30. Suivi d'une représentation de "L'ours et autres plaisanteries" d'Anton Tchekhov, trois courtes pièces satiriques sur l'homme et la femme extraites des levers de rideaux du grand dramaturge russe. Par l'association "Le Bouche à oreilles".

Théâtre Gérard-Philippe, 7 rue Pagès. Tél. : 04 67 58 71 96.

## Musique

### Un autre "Barbier..." à l'Opéra

Le Barbier de Séville "autrement". Une version différente, raccourcie et familiale du célèbre opéra de Rossini d'après la pièce de Beaumarchais. Par l'Orchestre national et les Chœurs de l'Opéra national de Montpellier. Direction Juraj Valcuha, mis en scène par Toni Cañero.

A l'Opéra Comédie, le mardi 5 octobre à 19h et le mercredi 6 à 15h. Tél. : 04 67 60 19 99.

## Zénith

- Diana Krall le 24 septembre
- Garou le 9 octobre
- Calogero le 20 octobre

Le Zénith, Domaine de Grammont,

Av. Albert Einstein. Tél. : 04 67 64 50 00.

## Orgue

Dernière série de la programmation de concerts d'orgue organisés à la Cathédrale Saint Pierre par les Amis de l'Orgue de la Cathédrale de Montpellier.

A la cathédrale Saint-Pierre, les 4, 11, 13, 18 et 25 septembre, à 17h45.

## Peinture

### Hommage à Zao Wou-ki

Une belle exposition consacrée au célèbre peintre né à Pékin en 1921 et installé depuis en France. Zao Wou-ki "Hommages", au Pavillon du Musée Fabre, Esplanade Charles-de-Gaulle, tous les jours sauf le lundi, de 9h à 13h et de 14h à 19h. Jusqu'au 3 octobre.

## Le Théâtre des Treize Vents veille sur nous

### Saison 2004/2005

**P**our sa nouvelle saison, le Centre dramatique national souhaite endosser le rôle de la "Servante", cette ampoule nue que laisse briller sur scène le dernier à quitter les lieux, à l'issue d'un spectacle. Et qui permet, en général, d'éviter les obstacles qui jonchent les planches... Alors, afin d'éviter à notre tour de nous enliser dans le marasme qui caractérise parfois notre époque, le Théâtre des Treize-Vents nous invite à découvrir cette saison treize spectacles et, comme toujours, les deux festivals que sont "Oktobre" et "Saperlipopette, voilà Enfantalles !"....

### OKTOBRE des écritures contemporaines :

du 6 octobre au 6 novembre 2004 / Grammont et Université Paul Valéry.

• **Labo Lubbe**, d'Yves Pagès, mis en scène par François Wastiaux.

du 6 au 9 octobre 2004 au théâtre de Grammont.

• **Orgie nuptiale**, de Marion Aubert, mis en scène par Marion Guerrero. du 13 au 16 octobre 2004 au théâtre de Grammont.

• **Un gâchis**, d'Emmanuel Darley, mis en scène par Gilles Dao. du 20 au 23 octobre 2004 au théâtre de Grammont.

• **Faust ou la fête électrique**, de Gertrude Stein, mis en scène par Alexis Forestier.

du 3 au 6 novembre 2004 au théâtre de l'Université Paul Valéry.

• + **Le K d'oktobre**, manifestation "off" par le collectif Changement De

Propriétaire.

A travers la ville... Mèlange... 40 artistes... Partout... Pour tous...

**La folle journée ou LE MARIAGE DE FIGARO :** du 10 au 17 novembre 2004 au théâtre de Grammont.

De Beaumarchais, mis en scène par Gilbert Rouvière.

**5 PÉCHÉS MORTELS :** du 24 au 27 novembre 2004 au théâtre de Grammont.

De Felix Mitterer, mis en scène par Jean-Claude Fall.

**LES GENS ILLUSTRES :** du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2004 au théâtre de Grammont.

Conception et écriture : Marc Baylet.

**ANTIGONE :** du 14 au 18 décembre 2004 au théâtre de Grammont.

De Sophocle, mis en scène par Jacques Nichet.

**OH LES BEAUX JOURS :** du 11 au 15 janvier 2005 au théâtre de Grammont.

De Samuel Beckett, mis en scène par Arthur Nauzyciel.

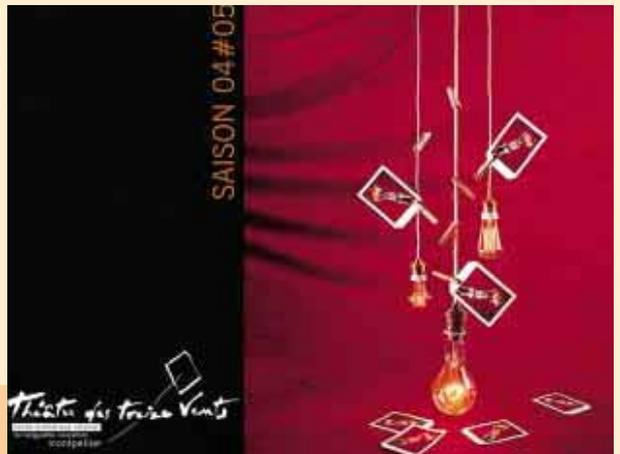
**MONSIEUR DE POURCEAUGNAC :** du 26 janvier au 4 février 2005 au théâtre de Grammont.

De Molière, mis en scène par Dag Jeanneret.



© Marc Girnot

5 péchés mortels de Felix Mitterer



**EXÉCUTEUR 14 :** du 12 au 16 avril 2005 au théâtre de Grammont.

De et mis en scène par Adel Hakim.

**T.S.F. Episode 2) :** du 7 au 10 juin 2005 au théâtre de Grammont.

De M. Aubert, J.-M. Bloch, M. Guerrero et T. Sheetal, mise en scène : S. Lagord.  
T.S.F. Episode 1) est présenté au théâtre Jean Vilar du 24 au 27 mai 2005.

**SAPERLIPOPETTE, VOILÀ ENFANTILLAGES ! :** mai 2005 à Montpellier et en voyage dans l'Hérault

• Festival de spectacles pour petites et grandes personnes. Programmation en cours. Programme détaillé à paraître en avril 2005.

**Information et location :**  
Opéra Comédie  
(à partir du 1<sup>er</sup> septembre)  
04 67 60 05 45  
[www.theatre-13vents.com](http://www.theatre-13vents.com)

**WOYZECK, Franz et Marie, drame populaire avec musique :** du 8 au 12 février 2005 au théâtre de Grammont.

De Georg Büchner, chef de troupe : Jean-Louis Hourdin.

**FAMILLE D'ARTISTES et autres portraits :** du 2 au 10 mars 2005 au théâtre de Grammont.

Textes : Kado Kostzer et Alfredo Arias, portraits : Troupe des Treize Vents.

**LEHAÏM À LA VIE ! :** du 16 au 19 mars 2005 au théâtre de Grammont.

De et mis en scène par Jacques Rebotier.

**LA TRAGÉDIE DE PLUTO Description de l'homme, 3 :** du 30 mars au 2 avril 2005 au théâtre de Grammont.

De et mis en scène par Jacques Rebotier.

**PENTHÉSILÉE (spectacle en langue russe surtitré) :** du 6 au 9 avril 2005 au théâtre de Grammont.

De H. von Kleist, mise en scène : Alain Milianti / chorégraphie : Josef Nadj

## Sciences et techniques à l'honneur

### Journées européennes du Patrimoine les 18 et 19 Septembre

**I**es 21<sup>e</sup> Journées européennes du Patrimoine se dérouleront les 18 et 19 septembre dans tout le pays. L'occasion est donc fournie aux Montpelliérains de découvrir ou redécouvrir, le temps d'un week-end, les trésors culturels, architecturaux et naturels de la ville. Conformément au thème national "Patrimoine, sciences et techniques" défini par le ministère de la Culture, l'accent sera mis cette année sur les connaissances et les moyens ayant permis la réalisation de toutes ces merveilles. Ainsi l'Office du Tourisme propose, le dimanche 19, une visite guidée de l'Arc de Triomphe axée sur sa récente réhabilitation et les moyens employés. La technique sera également à l'honneur au Pavillon du Musée Fabre, avec de courtes visites (une vingtaine de minutes) de l'exposition du peintre Zao Wou-ki, insistant justement sur le mariage réussi par l'artiste entre les techniques orientales et occidentales. Ci-contre, une liste non exhaustive des lieux à découvrir. Les visites sont, pour la plupart, gratuites.



### Musées

- Pavillon du Musée Fabre
- Musée du Vieux Montpellier
- Musée de l'histoire de Montpellier / Ancienne Crypte
- Agropolis muséum
- Faculté de Pharmacie - Musée de la Pharmacie Albert Ciurana
- Maison de la technologie
- Musée de l'Infanterie

### Maisons et hôtels urbains

- Amphithéâtre Saint-Côme
- Hôtel Cambacères-Murles
- Hôtel de Grave - DRAC Languedoc Roussillon
- Hôtel de Guidais
- Hôtel Haguenot

### Edifices de culte

- Cathédrale Saint-Pierre et Orgues

- Eglise Saint-Matthieu et Orgue Temple
- Ecole et collège privés Saint-Charles - La Providence

### Châteaux, parcs et jardins

- Château de Flaugergues
- Château de la Mogère
- Jardin de l'hôtel Guidais
- Jardin des Plantes

### Édifices scolaires et éducatifs

- Faculté de Médecine
- Ecole et collège privés Saint-Charles - La Providence
- Institut de Botanique
- Université Paul Valéry
- Renseignements**  
Office du Tourisme,  
Place de la comédie.  
Tél. : 04 67 60 60 60.

9<sup>e</sup> Internationales de la Guitare,

du 1<sup>er</sup> au 16 octobre

## Ça va gratter pour tous les goûts

Une nouvelle édition des Internationales de la guitare fait une nouvelle fois la part belle à l'éclectisme et à la voix. De quoi ravir les dérangés de la gratte et de tous horizons : du jazz manouche au jazz tout court, du tango au fado, du classique à la chanson, en passant par l'inévitable - et incomparable - flamenco. Le tout servi bien sûr par une pléiade de stars internationales. Une fois encore, la manifestation dépasse largement le cadre de la prestation scénique, avec l'organisation, en parallèle, du 7<sup>e</sup> Salon international de la guitare, ainsi que d'un stage de lutherie et d'un master class exceptionnel dirigé par John Williams. Et avec en prime, cette année, une programmation "Festival Parallèle", dans plusieurs cafés et scènes jazz de la Ville.

### Le Programme

#### Les Concerts

**Raphaël Faÿs** - Swing manouche, vendredi 1<sup>er</sup> octobre à 21h au théâtre Jacques-Cœur de Lattes.

**Philip Catherine & friends** - Jazz, samedi 2 octobre à 21h au théâtre de Jacques-Cœur de Lattes.

**Julia Migenes chante et danse Astor Piazzolla** - Tango, jeudi 7 octobre à 21h à l'Opéra Comédie.

**Misia** - Fado, vendredi 8 octobre à 21h à l'Opéra Comédie.

**John Williams** - Guitare classique, samedi 9 octobre à 21h à l'Opéra Comédie.

**Louis Chédid** - Chanson, vendredi 15 octobre à 21h à l'Opéra Comédie.

**Vicente Amigo** - Flamenco, samedi 16 octobre à 21 heures à l'Opéra Comédie.

**7<sup>e</sup> Salon international de la guitare** vendredi 8 octobre de 14h à 19h, samedi 9 octobre, de 10h à 19h et dimanche 10 octobre, de 10h à 18h.

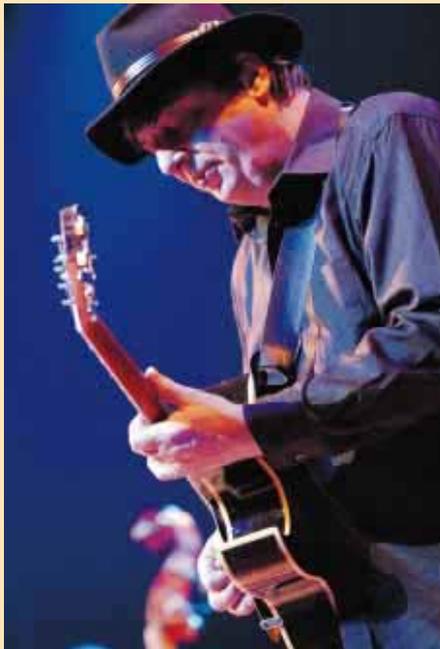
#### Stage de lutherie

les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre, de 10h à 18h Salle Renaissance à Montpellier.

#### Master class de John Williams

le vendredi 8 octobre de 14h à 18h à l'Opéra Comédie.

**Informations et réservations**  
**Confluences, Hôtel de Magny,**  
**3 rue Collot, 34000 Montpellier.**  
**Tél. : 04 67 66 36 55**  
**www.pole-guitare-europe.com**



Philip Catherine

### Ils exposent à Saint-Ravy

Denis Roussel jusqu'au 12 septembre  
Antoinette Danescu du 13 au 26 septembre  
Michel Auzas Mille du 27 septembre au 10 octobre

Salle Saint-Ravy, Place Saint-Ravy.  
Du mardi au dimanche de 13h à 19h.

### Arts traditionnels

#### Le Théâtre Zô met Bali à l'honneur

L'association Théâtre Zô organise, le 17 septembre, une manifestation consacrée à la danse et au théâtre masqué de Bali. La journée débutera dès 14h avec une exposition d'aquarelles et de masques en bois sculpté et laqué, ponctuée d'une conférence de l'ethnologue Catherine Basset sur le thème "Le masque dans le théâtre et le rituel à Java et Bali", à la Maison des relations internationales.

Elle se poursuivra ensuite à 20h30 au Conservatoire d'art dramatique de Montpellier par un solo de danse de style féminin, issu du répertoire classique Légong. Spectacle suivi par une représentation théâtrale, dans le style masculin Tupèng, d'un épisode extrait des Babad, chroniques des rois de Bali.

**Renseignements et réservation obligatoire**  
auprès du Théâtre Zô, 14 rue Dom Vaissette.  
Tél. : 04 67 58 89 95  
Mél. : theatrezo@yahoo.fr

#### Les Rapatriés tiennent salon

La Maison des Rapatriés organise, du 22 au 24 septembre 2004, la 4<sup>e</sup> édition du Salon d'arts plastiques des Français d'Afrique du Nord et de leurs amis.

**Maison des Rapatriés, rue Emile-Chartier dit Alain, 34070 Montpellier.**  
Tél. : 04 67 69 29 22

© Jos L. Knappen

## La décennie Monnier s'offre à la vue de tous

Photographie et Danse  
du 29 septembre au 12 octobre

Cela fait dix ans, déjà. Dix ans de luttes pour le développement, la formation, l'aide à la création. Pour consolider toujours un peu plus cette place privilégiée que notre ville occupe sur la scène internationale de la danse. Dix ans d'enchantement aussi pour les milliers de Montpelliérains qui ont eu le bonheur de goûter le travail de la chorégraphe. Bref, dix ans d'un travail acharné et difficile, presque toujours effectué dans l'ombre des bureaux, dans l'ombre des studios. Alors Mathilde Monnier, directrice du Centre chorégraphique national (CCN) depuis 1994, méritait bien ça. Sortir enfin de l'ombre, traverser la lumière. Comme sur les cinquante photographies de ses œuvres, réalisées par Marc Courdras, le photographe officiel du CCN. Celles-ci occuperont autant de supports publicitaires aux quatre coins de la ville. Rien à vendre, juste de l'émotion à revendre. Et à faire partager...

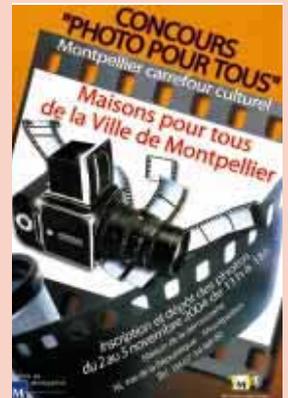
Du 29 septembre au 12 octobre.

## Concours "Photo pour tous"

A vos marques, prêts... cliquez !

Les Maisons pour tous de la ville organisent un concours photo ouvert à tous les Montpelliérains âgés de plus de 18 ans. Le thème retenu pour cette première édition est "Montpellier, carrefour culturel". Les inscriptions et dépôts des travaux se feront simultanément à la Maison de la Démocratie du mardi 2 au vendredi 5 novembre 2004 de 13h à 18h. Les cinq meilleures photos seront récompensées d'un prix. Les photos présélectionnées seront exposées ensuite dans le hall de l'Hôtel de Ville, puis dans les différentes Maisons pour tous.

**Renseignements :**  
**Maison de la démocratie,**  
**16 rue de la République.**  
**Tél. : 04 67 34 88 00.**



## Art-tronic II électronise le Baloard

24 et 25 septembre

Pour sa troisième année d'existence, la jeune association 100 voix organise au Baloard, la 2<sup>e</sup> édition d'Art-tronic, un événement de création contemporaine qui associe musiques électroniques, danse, photographie et vidéo. Cette "passerelle électro" va permettre à des artistes d'ici et d'ailleurs, reconnus ou à découvrir, de présenter leur travail dans un lieu qui ne demande pas mieux...

**Au Baloard,**  
**21 bd Louis-Blanc,**  
**34000 Montpellier.**  
**Tél. : 04 67 79 36 68.**

### Le programme

• **Vendredi 24 :**  
18h30 : Vernissage des expos photo et vidéo.  
21h : live de STM avec impro de la compagnie montpelliéraine de danse La Licorne ; live du Lillois Alexel ; live de l'inspecteur et projection des images réalisées par Artik, deux artistes avignonnais.  
• **Samedi 25 :**  
14h / 19h : Visite des expos en entrée libre, et à 16h projection de vidéo courtes de plusieurs artistes.  
21h : live des artistes montpelliérains Schoolbus Teenage Monkey et Ab Ovo.

## Rougemont exposé, des enfants aidés

Du 16 septembre  
au 2 octobre  
au Carré Sainte-Anne

afin de poursuivre son action en faveur des enfants en difficultés, l'association Vé la Coupe organise, entre le 16 septembre et le 2 octobre, une exposition des œuvres du peintre Guy de Rougemont. Une vente aux enchères de sérigraphies originales, présentées avec de grands tableaux du maître, est organisée le vendredi 24 septembre à partir de 19h au Carré Sainte-Anne, pour permettre de financer les activités caritatives de l'association.

**Au Carré Sainte-Anne, de 13h à 18h. Tél. : 04 67 60 82 42 / 04 67 60 82 11.**

Le 23 août 2004,  
la zone piétonne s'agrandit  
**GrandCœur, le bonheur  
se construit pas à pas**



Ville de  
Montpellier



*Le centre-ville respire de mieux en mieux*

Pour toute information :  **N° Vert 0 800 340 707**